



SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS

FOURTH YEAR

No. 1

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

QUATRIEME ANNEE

No. 1

THREE HUNDRED AND NINETY- SEVENTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Friday, 7 January 1949, at 3 p.m.*

President: General McNAUGHTON (Canada).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Canada, China, Cuba, Egypt, France, Norway, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

1. Provisional agenda (S/Agenda 397)

1. Adoption of the agenda.
2. The Indonesian question.

2. Statements by the President and new members

The PRESIDENT: As President of the Security Council for the month of January, I should like, on behalf of the Council, to extend a welcome to the new members who join us at this meeting. May I say that the Council looks forward to the contributions which the representatives of Cuba, Egypt and Norway will make to its deliberations.

At the same time, I believe that the Security Council will wish me to recall with sincere appreciation the distinguished services given to the Council by the retiring members, namely, Belgium, Colombia and Syria. I wish to thank them, on behalf of the Security Council, for all that they have done to uphold the interests of the United Nations during their terms of office. The Council has, indeed, been fortunate in the services rendered by Mr. Faris El-Khoury of Syria, Mr. López and Mr. Urdaneta Arbelaez of Colombia, and, in particular, I wish to express my sincere appreciation to my predecessor in the office of President, Mr. van Langenhove of Belgium, whose qualities of statesmanship have contributed so much to the work of this Council.

TROIS-CENT-QUATRE-VINGT-DIX- SEPTIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le vendredi 7 janvier 1949, à 15 heures.*

Président: Le général McNAUGHTON (Canada).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Canada, Chine, Cuba, Egypte, France, Norvège, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

1. Ordre du jour provisoire (S/Agenda 397)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La question indonésienne.

2. Allocution du Président et des nouveaux membres

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): En ma qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, je désire souhaiter la bienvenue, au nom du Conseil, aux nouveaux membres qui se trouvent parmi nous à cette séance. Qu'il me soit permis de dire que le Conseil est heureux de la contribution que les représentants de Cuba, de l'Égypte et de la Norvège apporteront à ces débats.

Je suis certain de me faire également l'interprète des membres du Conseil de sécurité en évoquant avec reconnaissance les services éminents rendus au Conseil par les membres sortants, à savoir, la Belgique, la Colombie et la Syrie. Je désire les remercier, au nom du Conseil de sécurité, de tout ce qu'ils ont fait pendant la durée de leur mandat pour maintenir le prestige de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil ne peut que se féliciter des services que lui ont rendus M. Faris El-Khoury, de Syrie, M. López et M. Urdaneta Arbelaez, de Colombie; je tiens en particulier à remercier très sincèrement celui qui m'a précédé dans les fonctions de Président, M. van Langenhove, de Belgique, dont les qualités d'homme politique ont été d'une aide si précieuse pour les travaux du Conseil.

Mr. ARCE (Argentina) (*translated from Spanish*): I wish to declare my whole-hearted support for the well-founded remarks which have been made and which attest to the intelligent and faithful collaboration of the representatives of Syria, Colombia and Belgium.

Mr. ALVAREZ (Cuba) (*translated from Spanish*): I wish, first of all, to pay my respects to General McNaughton, the President of the Security Council, and to all the members of that body. It is also a great satisfaction to me to have this opportunity of presenting my respects, as representative of the Republic of Cuba, to all the Members of the United Nations, who, at the recent session of the General Assembly in Paris,¹ unanimously elected my country to serve as a non-permanent member of the Security Council.

We are aware of the great responsibility involved in the discharge of so delicate a mission, and while re-affirming Cuba's adherence to the Charter of the United Nations, I hope I may be permitted to point out that my country contributed to the drawing up of that Charter and has worked tirelessly ever since the San Francisco Conference to strengthen it. At the same time we affirm emphatically that the conduct of the Cuban delegation in this Council, guided as it is by the directives of a Chief of State who applies in full measure the principles of true democracy, must be such as to fulfil at all times the obligation to promote in this Council a just and impartial attitude in the solution of the difficult problems submitted for our consideration.

In the name of the Republic of Cuba, of its Chief of State, and of the delegation which I have the honour to head, I beg once again to express our heart-felt gratitude to the President and members of this Council, to the United States of America for its generous hospitality, and in general to all those who have welcomed us.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypt): I am most grateful to the President and to the other members of the Security Council in whose name he spoke for the words of welcome which he addressed to Egypt as well as to the other incoming members of the Security Council. In this respect I am most happy to be able to mention sincerely the great services which have been rendered to this Council and to the United Nations as a whole by the retiring members.

We represent here the world at large. It is true that at the same time we also represent in some measure the regions from which we come, and in this respect I consider myself to some extent as succeeding the representative of Syria, Mr. Faris El-Khoury, who has rendered such a great contribution to the work of this Council and to the work of the United Nations as a whole.

Egypt considers it to be a great expression of confidence in her that the family of the United Nations should twice have elected her for mem-

M. ARCE (Argentine) (*traduit de l'espagnol*): Je tiens à déclarer que je m'associe de tout cœur aux paroles qui viennent d'être prononcées pour souligner la collaboration si intelligente et constante que nous ont accordée les représentants de la Syrie, de la Colombie et de la Belgique.

M. ALVAREZ (Cuba) (*traduit de l'espagnol*): Tout d'abord, je voudrais exprimer mon respect au général McNaughton, Président du Conseil de sécurité, et à tous les membres de cet organisme. Je suis également très heureux d'avoir cette occasion d'exprimer, en tant que représentant de la République de Cuba, notre respect pour tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies qui, au cours de la session de l'Assemblée générale tenue à Paris¹, ont désigné à l'unanimité mon pays pour occuper un siège non permanent au Conseil de sécurité.

Nous nous rendons compte de la grande responsabilité qu'entraîne une mission aussi délicate. A cette occasion, Cuba réaffirme sa fidélité à la Charte des Nations Unies, et j'espère qu'il me sera permis de signaler que mon pays a collaboré à l'élaboration de cette Charte et que, depuis la Conférence de San-Francisco, il a travaillé sans cesse à la fortifier. Nous soulignons également de la manière la plus énergique que, sous la direction du Chef de notre Etat qui applique rigoureusement les principes d'une véritable démocratie, la délégation de Cuba agira au Conseil de sécurité de manière à maintenir constamment une attitude de justice et d'impartialité dans la discussion et la solution des graves problèmes qui sont soumis à l'examen de cet organisme.

Au nom de la République de Cuba, du Chef de l'Etat cubain et de la délégation que je préside j'exprime une fois de plus mes plus cordiaux remerciements au Président et aux membres du Conseil de sécurité, ainsi qu'aux Etats-Unis d'Amérique qui nous offrent leur aimable hospitalité et, en général, à tous ceux qui nous ont souhaité la bienvenue.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypte) (*traduit de l'anglais*): Je remercie très vivement le Président et les autres membres du Conseil de sécurité, au nom desquels il a parlé, des paroles de bienvenue qu'il a adressées à l'Egypte ainsi qu'aux autres nouveaux membres du Conseil de sécurité. Je suis heureux de pouvoir aussi évoquer en toute sincérité les grands services que les membres sortants ont rendu, tant au Conseil de sécurité qu'à l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble.

Nous sommes ici pour représenter le monde entier. Mais il est également vrai que nous représentons, dans une certaine mesure, les régions dont nous venons, et, à cet égard, je me considère, jusqu'à un certain point, comme le successeur de M. Faris El-Khoury, représentant de la Syrie, qui a si grandement contribué aux travaux du Conseil et, d'une façon générale, à ceux de l'Organisation des Nations Unies.

En élisant à deux reprises l'Egypte comme membre du Conseil de sécurité au cours de la période de temps limitée pendant laquelle l'Or-

¹ See *Official Records of the third session of the General Assembly*, part I, 149th plenary meeting.

¹ Voir les *Documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale*, première partie, 149ème séance plénière.

bership of the Security Council within the limited space of time during which the United Nations has existed. Egypt realizes that she is highly honoured, and she will continue to exert herself to fulfil her responsibilities as a Member of this great family of nations.

Mr. MOE (Norway): On behalf of the Norwegian delegation, I thank the President and the members of the Security Council for their words of welcome. The Norwegian people and the Norwegian Government are fully aware that it is a great responsibility to be a member of the Security Council, especially one of the non-permanent members which are supposed to represent the views not merely of their own countries but also of those Member States of the United Nations which are not represented here. We are mindful of this responsibility, and proud of the confidence which the General Assembly has shown in electing Norway as a member of the Security Council.

We shall do our utmost to merit this confidence. We regard it as one of the most important tasks for every one of us to try to dissipate the atmosphere of distrust which is the main obstacle to the effective functioning of the United Nations today. It is in this spirit that my delegation will contribute what it can towards making the Charter the guide and the superior law of the conduct of all Member Governments in their international relations.

3. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

4. Continuation of the discussion on the Indonesian question

The PRESIDENT: Before calling to the Council table the representatives of those Governments which have already participated in the discussion of the Indonesian question under Article 31 of the Charter, I should like to dispose of the question which has been raised in a letter from the permanent representative of Belgium, addressed to the President of the Security Council [S/1192]. The letter is dated 6 January 1949, and copies are being distributed to members of the Council.

In this letter, the Belgian Government has requested the privilege of participation in the discussion of the Indonesian question in the Security Council, a request which arises in consequence of Belgium's continued membership on the Committee of Good Offices and on the Consular Commission in Batavia. As the members of the Council are aware, both these bodies have been assigned important duties by the Security Council and it is, therefore, expedient that we should have the benefit of the participation of the Belgian representative in our discussion. I presume that the members of the Security Council will agree that the request of the Belgian Government should be granted. Unless I hear any objections, I will therefore take it that the Council agrees that the representative of Belgium should take his seat at the Council table with the other members who have been invited.

l'Organisation des Nations Unies a fonctionné, la famille des Nations Unies lui a témoigné une grande confiance. L'Égypte se rend compte du grand honneur qui lui est fait et continuera à déployer tous ses efforts pour faire face à la responsabilité qui lui incombe comme Membre de cette grande famille des nations.

M. MOE (Norvège) (*traduit de l'anglais*): Au nom de la délégation norvégienne, je remercie le Président et les membres du Conseil de sécurité de leurs paroles de bienvenue. Le peuple et le Gouvernement norvégiens sont pleinement conscients du fait qu'être membre du Conseil de sécurité est une lourde responsabilité, en particulier dans le cas des membres non permanents, qui sont censés représenter, non seulement l'opinion de leur propre pays, mais aussi celle des Etats Membres des Nations Unies qui ne sont pas représentés au Conseil. Nous sommes conscients de cette responsabilité et fiers de la confiance que l'Assemblée générale nous a témoignée en élisant la Norvège comme membre du Conseil de sécurité.

Nous ferons tout notre possible pour mériter cette confiance. Nous estimons que l'une des tâches les plus importantes qui incombent à chacun d'entre nous est d'essayer de dissiper l'atmosphère de méfiance qui est aujourd'hui l'obstacle majeur au fonctionnement effectif de l'Organisation des Nations Unies. C'est dans cet esprit que ma délégation apportera la contribution qui est en son pouvoir, en vue de faire de la Charte le guide et la loi suprême des relations entre les Etats Membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

4. Suite de la discussion sur la question indonésienne

Le PRÉSIDENT: (*traduit de l'anglais*): Avant d'inviter à la table du Conseil les représentants des Gouvernements qui ont déjà pris part à la discussion de la question indonésienne, conformément à l'Article 31 de la Charte, je désire régler une question soulevée dans une lettre adressée par le représentant permanent de la Belgique au Président du Conseil de sécurité [S/1192]. Cette lettre est datée du 6 janvier 1949 et des exemplaires en sont distribués aux membres du Conseil.

Dans cette lettre, le Gouvernement belge a demandé la faveur de prendre part à la discussion de la question indonésienne au sein du Conseil de sécurité; cette demande est faite en raison de la participation permanente de la Belgique à la Commission de bons offices et à la Commission consulaire de Batavia. Le Conseil de sécurité, comme le savent ses membres, a confié d'importantes fonctions à ces deux organismes, et il y aurait donc avantage à bénéficier de la participation du représentant de la Belgique à nos débats. Je suppose que les membres du Conseil reconnaîtront qu'il faut faire droit à la demande du Gouvernement belge. A moins qu'il n'y ait des objections, je considère donc que le Conseil accepte que le représentant de la Belgique prenne place à la table du Conseil avec les autres membres qui y ont été invités.

On the invitation of the President, Mr. Makin, representative of Australia, Mr. Nisot, representative of Belgium, Sir Benegal Rama Rau, representative of India, Mr. van Roijen, representative of the Netherlands, General Romulo, representative of the Philippines, and Mr. Palar, representative of the Republic of Indonesia, took their places at the Security Council table.

The PRESIDENT: As we open the present phase in the consideration of the Indonesian question, I am sure that the Security Council would like, as a first step, to hear from the representative of the Netherlands a report on the action which his Government has taken to comply with the resolutions adopted by the Council, particularly with the resolutions adopted on 24 [S/1150] and 28 December last [S/1164], when the Security Council met in Paris. Before calling upon the representative of the Netherlands, however, I should like to draw the attention of the members of the Council to the reports of the Committee of Good Offices and of the Consular Commission which were received this morning and which, as a result of very special efforts on the part of the Secretariat, have been made available for our reading this afternoon as documents S/1189 and S/1190 respectively. I recognize that members have not yet had an opportunity to study these documents, and it may well be that it will prove advisable to continue our discussions early next week, when there will have been an opportunity to peruse the documents. I shall now call upon the representative of the Netherlands to give us the report to which I have referred.

May I say that there will be simultaneous interpretation for speakers other than members of the Council and consecutive interpretation for members of the Council?

Mr. VAN ROIJEN (Netherlands): More than a week has passed since the Security Council last met to discuss the Indonesian question [396th meeting]. As important developments have taken place since then, and three new members have taken their places as members of the Council, it may be useful briefly to review the events which have occurred in the meantime.

On 29 December [396th meeting] I made a statement on behalf of my Government in reply to the three resolutions adopted by the Security Council, which statement I may repeat here for the benefit of those representatives who were not present on that occasion.

"1. Hostilities are in the course of being terminated. In any event hostilities in Java will, as far as the Netherlands forces are concerned, cease, at the latest, on 31 December 1948 at 24.00 hours. Owing to the special emergency situation existing in Sumatra, the cessation of hostilities there cannot be effectuated until two or three days later. It will, of course, remain necessary to act against disturbing elements, who, either individually or collectively, endanger public security or interfere with or prevent the supply of food and other essential commodities to the needy population.

Sur l'invitation du Président, M. Makin, représentant de l'Australie; M. Nisot, représentant de la Belgique; Sir Benegal Rama Rau, représentant de l'Inde; M. van Roijen, représentant des Pays-Bas; le général Romulo, représentant des Philippines, et M. Palar, représentant de la République d'Indonésie, prennent place à la table du Conseil de sécurité.

Le PRÉSIDENT: (traduit de l'anglais): Au stade actuel de l'examen de la question indonésienne, je suis certain que les membres du Conseil de sécurité désireront, en premier lieu, avoir connaissance du rapport du représentant des Pays-Bas sur les mesures que son Gouvernement a prises pour se conformer aux résolutions adoptées par le Conseil, et, en particulier, à celles qui ont été adoptées les 24 [S/1150] et 28 décembre dernier [S/1164], au cours des séances tenues par le Conseil à Paris. Mais, avant de donner la parole au représentant des Pays-Bas, je désire attirer l'attention des membres du Conseil sur les rapports de la Commission de bons offices et de la Commission consulaire qui nous sont parvenus ce matin et qui, grâce aux efforts particulièrement intenses du Secrétariat, sont à notre disposition cet après-midi pour que nous en prenions connaissance; ce sont les documents S/1189 et S/1190. Je reconnais que les membres du Conseil n'ont pas eu encore l'occasion de les étudier, et il serait peut-être préférable que nous poursuivions nos débats au début de la semaine prochaine, afin de permettre aux représentants d'examiner attentivement ces documents. Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas qui va nous communiquer le texte du rapport que j'ai mentionné.

J'indique qu'on utilisera l'interprétation simultanée pour les interventions des orateurs qui ne sont pas membres du Conseil, et l'interprétation consultative pour celles des membres du Conseil.

M. VAN ROIJEN (Pays-Bas) (traduit de l'anglais): Plus d'une semaine s'est écoulée depuis la dernière séance du Conseil de sécurité consacrée à la question indonésienne [396ème séance]. Depuis lors, la situation a évolué considérablement, et, en outre, trois nouveaux membres ont occupé leur siège au Conseil; il peut être utile, par conséquent, de passer brièvement en revue les événements qui se sont déroulés dans l'intervalle.

Le 29 décembre [396ème séance] j'ai fait, au nom de mon Gouvernement, et en réponse aux trois résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, une déclaration que je me permets de réitérer ci-après, à l'intention des représentants qui ne participaient pas aux débats précédemment:

"1. Les hostilités sont sur le point de cesser. En tout cas, en ce qui concerne les forces néerlandaises, les hostilités cesseront à Java le 31 décembre 1948, à 24 heures au plus tard. En raison de la situation critique particulière qui existe à Sumatra, la cessation des hostilités ne pourra y avoir lieu que deux ou trois jours plus tard. Il restera évidemment nécessaire de poursuivre les mesures contre les éléments de désordre, qui, soit individuellement, soit collectivement, compromettent la sécurité publique, gênent ou empêchent le ravitaillement d'une population manquant de denrées alimentaires et d'autres produits de première nécessité.

"2. As the restriction of the freedom of movement of a number of prominent personalities was the inevitable consequence of the military measures which were taken and which will now shortly come to an end, the Netherlands Government will thereupon lift this restriction, on the understanding that the persons concerned will refrain from activities endangering public security.

"3. To further constructive co-operation in the task of rebuilding the whole of Indonesia, the Netherlands Government has decided that the Prime Minister, Mr. Drees, will leave for Indonesia within a few days.

"4. In order to assist in the carrying out of the request of the Security Council to be fully informed regarding the situation since 12 December, the Netherlands Government has already declared that all possible facilities will be granted to the military observers and their staff. The necessary facilities will also be given to the members of the Consular Commission."

This was the text of my statement of 29 December. With regard to the different points with which it dealt, the following developments took place.

Hostilities have now ceased on the part of the Netherlands forces in the whole of the former Republican territory. For the full information of the Security Council I shall read an English translation of the order of the day of the Commander-in-Chief of the Netherlands forces announcing the end of hostilities in Java:

"1. Military activities, and therefore also hostilities in Java, were terminated on 31 December 1948.

"2. After that date the task of the troops is consequently confined and limited to action against roving groups, bands or individuals who attempt to cause unrest or, as was stated by our representative to the Security Council, 'to act against disturbing elements who either individually or collectively endanger public security or interfere with or prevent the supply of food and other essential commodities to the needy population'.

"3. I charge you and the troops under your command to carry out this task, within its limits, strictly and with great diligence."

The order of the day announcing the end of hostilities in Sumatra is identical, except that the first sentence reads:

"1. Military activities, and therefore also hostilities in Sumatra, will be terminated on 5 January 1949 at 12 o'clock midday."

The possibility mentioned in the order of action which might be necessary "against roving groups, bands or individuals who attempt to cause unrest" is in accordance with point 1 of my statement of 29 December and is only a different wording of the same restriction.

Thus hostilities have come to an end as far as the Netherlands forces are concerned. We only hope now that the disorganized groups which

"2. Les restrictions imposées à la liberté de mouvement d'un certain nombre de personnalités en vue ont été la conséquence inévitable des mesures militaires qui ont été entreprises et qui ne vont pas tarder à être terminées. Lorsque les hostilités auront pris fin, le Gouvernement des Pays-Bas lèvera-t-il ces restrictions, étant entendu que les intéressés devront s'abstenir de toute activité de nature à compromettre la sécurité publique.

"3. En vue d'apporter une contribution efficace à la reconstruction de l'Indonésie dans son ensemble, le Gouvernement des Pays-Bas a décidé que son Premier Ministre, M. Drees, partira pour l'Indonésie dans quelques jours.

"4. Pour répondre au désir qu'a exprimé le Conseil de sécurité d'être tenu pleinement au courant de l'évolution de la situation depuis le 12 décembre, le Gouvernement des Pays-Bas a déjà déclaré que, dans toute la mesure du possible, toutes les facilités seront accordées aux observateurs militaires et à leur personnel. Il en sera de même pour les membres de la Commission consulaire."

Tel est le texte de la déclaration que j'ai faite le 29 décembre. Quant aux différentes questions traitées dans cette déclaration, la situation a évolué de la manière suivante:

En ce qui concerne les forces néerlandaises, les hostilités ont maintenant pris fin sur l'ensemble de l'ancien territoire républicain. Afin que le Conseil de sécurité soit entièrement au courant de la situation, je vais donner lecture de la traduction anglaise d'un ordre du jour publié par le Commandant en chef des forces néerlandaises, annonçant la fin des hostilités à Java:

"1. Les opérations militaires et, par conséquent, les hostilités ont pris fin, à Java, le 31 décembre 1948.

"2. Après cette date, la tâche des troupes est par conséquent réduite et limitée aux opérations dirigées contre des groupes, bandes ou individus isolés s'efforçant de provoquer du désordre ou, comme l'a déclaré notre représentant au Conseil de sécurité, aux mesures prises "contre des éléments perturbateurs qui, individuellement ou collectivement, menacent la sécurité publique ou entravent le ravitaillement en nourriture ou autres biens essentiels à la population".

"3. Je vous charge, vous et les troupes que vous commandez, d'accomplir cette tâche, strictement et avec la plus grande diligence, dans les limites qu'elle comporte."

L'ordre du jour annonçant la fin des hostilités à Sumatra est identique, à l'exception de la première phrase, rédigée comme suit:

"1. Les opérations militaires et, par conséquent, les hostilités prendront fin, à Sumatra, le 5 janvier 1949, à midi."

L'éventualité d'opérations pouvant s'imposer "contre des groupes, bandes ou individus isolés s'efforçant de provoquer du désordre" telle que le prévoit l'ordre du jour est conforme au paragraphe premier de ma déclaration du 29 décembre et ne constitue qu'une rédaction différente de la même restriction.

Les hostilités ont donc pris fin, en ce qui concerne les forces néerlandaises. Nous ne pouvons qu'espérer maintenant que les groupes désorga-

may be left over from the former Republican Army will, on their part also, respect the Security Council's call to cease hostilities. Unfortunately, certain utterances from the other side do not augur very well for the compliance with the cease-fire to be expected from the remnants of the former Republican forces. Thus Mr. Palar, in a Press conference immediately after the last meeting of the Security Council in Paris, declared that the Republicans would go on with their fight against the Netherlands until all the economic, political and military resources of the Netherlands were exhausted.

Moreover, some self-styled, so-called emergency Republican Governments, of which up to now three different ones, according to newspaper reports, have constituted themselves, are taking a similar attitude. An Associated Press report in the *New York Times* of 6 January 1949 said that one of them, led by Mr. Sjaffruddin Prawiranegara, issued a statement from "somewhere in Sumatra" according to which it would issue a cease-fire order only if five conditions were complied with by the Netherlands. I do not know whether there are any armed groups or individuals left in Sumatra who follow the orders of Mr. Sjaffruddin Prawiranegara, and how much effect such a cease-fire order would consequently have, but I have to point out that we must disclaim responsibility if a statement like his, which implies a call to continue hostilities, should lead to new clashes with scattered groups. The same applies to the order of the day issued on 31 December by Colonel Hidajat, so-called Commander of the Republican forces, saying that the fight would be continued until certain conditions put forward by the same Mr. Sjaffruddin Prawiranegara on 23 December would be fulfilled by the Netherlands.

The total number of losses of the Netherlands forces up to 3 January was sixty-six men killed. The total number of losses on the Republican side is not yet known, but, even assuming that it were somewhat higher than the losses on our side, the following conclusion can be drawn.

The loss of life incurred is, of course, highly regrettable, and we should have been far happier if a peaceful solution could have been achieved, such as we tried to reach during almost three years of negotiations. Putting the loss of human life at its full value, however, I must stress—and I must urge the Council to realize—that the figure of these losses is far below the number of peaceful Indonesian civilians that were murdered by Republicans who had infiltrated during the months preceding our action. The action, which lasted for two weeks, cost the lives of sixty-six Netherlands troops; but in the one week preceding the action, when the "truce" was supposed to be in force, sixty-seven Federalist Indonesian officials were murdered by Republican bands which had infiltrated. The total number of Indonesian—and I repeat, Indonesian—officials in Netherlands-controlled territory murdered by Republican terrorists between 25 August and 18 December 1948 was over four hundred. That figure does not include the numbers of private Indonesian civilians killed and kidnapped, which, in the last months, averaged fifty per week. Those

nisés qui peuvent subsister de l'ancienne armée républicaine respecteront également, en ce qui les concerne, l'invitation du Conseil de sécurité tendant à mettre fin aux hostilités. Malheureusement, certaines déclarations faites par la partie adverse ne permettent pas de former de grands espoirs quant au respect du "cessez-le-feu" par les restes des anciennes forces républicaines. En effet, au cours d'une conférence de presse donnée immédiatement après la dernière séance du Conseil de sécurité à Paris, M. Palar a déclaré que les Républicains poursuivraient leur lutte contre les Hollandais jusqu'à l'épuisement de toutes les ressources économiques, politiques et militaires des Pays-Bas.

En outre, certains soi-disant Gouvernements républicains de secours — les comptes rendus de la presse nous apprennent que jusqu'à présent il s'en est constitué trois différents — adoptent une attitude similaire. Un rapport de l'*Associated Press*, paru dans le *New York Times* du 6 janvier 1949, mentionne que l'un d'eux, dirigé par M. Sjaffruddin Prawiranegara, a publié, "quelque part à Sumatra", un communiqué suivant lequel il ne donnerait l'ordre de cesser-le-feu que si les Pays-Bas satisfaisaient à cinq conditions. Je ne sais pas s'il subsiste à Sumatra des troupes ou des individus armés qui exécutent les ordres de M. Prawiranegara, et j'ignore par conséquent l'effet que pourrait avoir un tel ordre de cesser le feu, mais je dois souligner que nous déclinons toute responsabilité au cas où une déclaration de cette nature, qui invite à poursuivre les hostilités, provoquerait de nouvelles rencontres avec des groupes isolés. Ceci s'applique également à l'ordre du jour publié le 31 décembre par le colonel Hidajat, soi-disant commandant des forces républicaines, qui déclare que la lutte sera poursuivie jusqu'à ce que les Pays-Bas satisfassent à certaines conditions posées le 23 décembre par ce même M. Sjaffruddin.

Le nombre total des pertes subies par les forces néerlandaises jusqu'au 3 janvier s'élève à soixante-six hommes tués. Le nombre total des pertes du côté républicain n'est pas encore connu, mais, même en supposant qu'il soit quelque peu plus élevé que celui de nos pertes, on peut tirer la conclusion suivante:

Certes, la perte de vies humaines est éminemment regrettable; nous aurions préféré de beaucoup une solution pacifique, et nous avons tenté d'y aboutir au cours de négociations qui ont duré près de trois ans. Mais, tout en appréciant à sa juste valeur la perte de vies humaines, je dois souligner — et je prie instamment le Conseil de le constater — que le chiffre de ces pertes est bien inférieur au nombre de civils indonésiens pacifiques assassinés par les Républicains qui s'étaient infiltrés dans nos lignes au cours des mois qui ont précédé l'action que nous avons entreprise. Cette action, qui a duré deux semaines, a coûté la vie de soixante-six soldats néerlandais. Mais, au cours de la seule semaine précédant notre action, alors que la "trêve" était censée être en vigueur, soixante-sept fonctionnaires de la Fédération indonésienne ont été assassinés par des bandes de Républicains qui s'étaient infiltrés dans nos lignes. Le nombre total de fonctionnaires indonésiens — je dis bien, indonésiens — assassinés par des terroristes républicains entre le 25 août et le 18 décembre 1948, dans les territoires contrôlés par les Pays-Bas, s'est élevé à

figures were constantly mounting and were intended to culminate in the 1 January action prepared by the Republican Army leaders.

In the face of the numbers of victims of Republican terrorism which I have mentioned, the number of victims of this military purge, however regrettable, is low.

I repeat, it would have been far better if the end of the bloodshed resulting from murder and kidnapping could have been achieved by peaceful means. It was with that aim in view that, month after month, we urged the Republic to put an end to those organized deeds of terror executed by infiltrating Republicans. The only result was a continued increase in their number. In order to demonstrate that constantly mounting figure, I have, for the benefit of the new members and representatives on this Council, circulated a graph of the weekly number of truce violations during the year 1948 [S/1136/Add.1]. Apparently the Republican Government was either unwilling or unable to bring this untenable situation to an end.

Month after month, too, we sent dozens of complaints about these infiltrations to the Committee of Good Offices. In response, the Committee issued a call to both parties to respect the truce agreement [S/649, appendix XI]. The effect on the side of the Republican forces is demonstrated by the figures I have just mentioned.

It was in the face of the incapacity of both the Republican Government and the Committee of Good Offices to achieve effective measures to end this bloodshed that the Netherlands Government at long last reluctantly decided to exercise its right as sovereign authority to purge the Republic by armed action, in order to stamp out terror and disorder. The Netherlands forces have paid the price of sixty-six dead to achieve this end. The Republican forces have paid a similar price. That is a tragic price, all the more tragic because it could have been avoided. In view of the fact that the Republic could not or would not cooperate to re-establish security, the price paid is not too high in comparison with the daily loss of life through terror which had been going on for months and months, and which would no doubt have continued to increase if we had not intervened.

I would like this circumstance to be pondered by the Council, and particularly by those members who decry so loudly the bloodshed inherent in the purge which we have carried out.

I now turn to the second point of my statement, the release of certain Republican political personalities.

As soon as hostilities in Java and Sumatra were ended, on 5 January—that is, the day before

plus de quatre cents. Ce chiffre ne comprend pas les civils indonésiens tués ou enlevés, dont le nombre, au cours des derniers mois, s'est élevé à une moyenne de cinquante par semaine. Ces chiffres augmentaient continuellement et devaient atteindre leur maximum au cours de l'action que les chefs de l'armée républicaine préparaient pour le 1er janvier.

En comparaison du nombre des victimes du terrorisme républicain, dont je viens de parler, celui des victimes de l'épuration militaire, quelque regrettable qu'il soit, est peu élevé.

Je répète qu'il eût été de beaucoup préférable de mettre fin par des moyens pacifiques à l'effusion de sang provoquée par le meurtre et l'enlèvement. C'est à cette fin que, pendant de longs mois, nous avons adjuré la République de mettre fin à ces actes de terrorisme perpétrés par des éléments républicains qui s'étaient infiltrés dans nos lignes. La seule réponse était une augmentation continue du nombre de ces actes. Afin d'illustrer cette courbe constamment ascendante, j'ai fait distribuer, à l'intention des nouveaux membres du Conseil de sécurité, un graphique indiquant le nombre de violations de la trêve perpétrées chaque semaine au cours de l'année 1948 [S/1136/Add.1]. Il semble que le Gouvernement républicain ne voulait ou ne pouvait pas mettre fin à cette situation intolérable.

Pendant de longs mois également, nous avons adressé à la Commission de bons offices des douzaines de plaintes concernant ces infiltrations. En réponse, la Commission a invité les deux parties à respecter l'accord de trêve [S/649/annexe XI]. Les chiffres que je viens de mentionner indiquent le résultat qu'a eu cette invitation, du côté républicain.

C'est parce que le Gouvernement de la République et la Commission de bons offices se sont montrés incapables de prendre des mesures efficaces pour mettre fin à cette effusion de sang que le Gouvernement des Pays-Bas, à la longue et bien malgré lui, a décidé d'exercer ses droits d'autorité souveraine et d'entreprendre par les armes une opération de nettoyage des zones républicaines, de manière à y faire cesser la terreur et le désordre. Les Pays-Bas ont payé de soixante-six morts l'effort entrepris à cette fin. Les forces républicaines ont payé un prix du même ordre. C'est un prix tragique, d'autant plus tragique qu'il aurait pu être épargné. Mais, étant donné que la République ne pouvait ou ne voulait pas collaborer au rétablissement de la sécurité, le prix qui a été payé n'est pas trop élevé si on le compare aux pertes quotidiennes en vies humaines provenant de la terreur qui a régné pendant des mois et des mois, et qui aurait, sans aucun doute, continué à s'aggraver si nous n'étions pas intervenus.

Je souhaite que ces circonstances soient prises en considération par le Conseil de sécurité et, plus particulièrement, par ceux de ses membres qui regrettent avec tant d'insistance l'effusion de sang provoquée par l'épuration que nous avons entreprise.

J'en viens maintenant au deuxième point de ma déclaration: l'élargissement de certaines personnalités politiques républicaines.

Dès la fin des hostilités à Java et à Sumatra, le 5 janvier, c'est-à-dire avant-hier, les autorités

yesterday—the Netherlands authorities at once took measures to terminate the enforced residence of all upon whom it had been imposed. Thus the following political leaders were released in Jogjakarta:

Mr. Leimena, who on 18 December was Minister of Health in the Republican Government;

Mr. Djuanda, who was Minister of Communications;

Mr. Laoh, who was Minister of Traffic and Reconstruction;

Mr. Kusnan, who was Minister of Youth;

Mr. Kiai Hadji Dewantoro, one of the foremost personalities in the educational field.

Four other leaders, namely, Mr. Soekarno, Mr. Hatta, Mr. Sjahrir and Mr. Agus Salim, have likewise been released from their enforced residence. Since it was considered that for the moment it might still endanger public security if they were allowed entire freedom of movement throughout the whole of Indonesia, that freedom has for the time being been limited to the island of Bangka. They enjoy complete liberty throughout the entire island, which has an area of over 4,500 square miles.

I hope the Council will appreciate that such a result within two days of the end of hostilities and in view of the still confused situation in the former Republican areas constitutes a generous and liberal attitude on the part of the Netherlands Government.

I now come to the fourth point of the Netherlands Government's statement of 29 December, which deals with the facilities for the military observers and the Consular Commission to observe and report on certain aspects of the situation.

I can inform the Council that the necessary instructions have been given to enable the Committee of Good Offices, the Consular Commission and the military experts to carry out the task entrusted to them in the resolutions of the Security Council [S/1142, S/1150 and S/1165]. The Committee of Good Offices and the Consular Commission have been informed accordingly. The former has been requested to use its own aircraft as much as possible, since the other transport facilities which can be placed at its disposal are of necessity scarce, owing to present circumstances.

It will furthermore be obvious that the liberty of movement of the organs mentioned is inevitably limited by the fact that visits to some areas may temporarily be restricted as a result of measures taken by the Netherlands authorities for reasons of safety and military necessity. It should also be pointed out that visits to some areas may entail considerable personal risk, for which the Netherlands Government must disclaim responsibility. These two restrictions, I can assure the Council, will be interpreted in such a manner that no unnecessary hindrance will be placed in the way of observers in the execution of their task.

néerlandaises ont immédiatement fait le nécessaire pour lever la mesure de mise en résidence surveillée qui avait été imposée à certains. C'est ainsi que les dirigeants politiques dont les noms suivent ont été relâchés à Djokjakarta:

M. Leimena, qui, au 18 décembre, était Ministre de la santé publique dans le Gouvernement républicain;

M. Djuanda, qui était Ministre des communications;

M. Laoh, qui était Ministre des transports et de la reconstruction;

M. Kusnan, qui était Ministre de la jeunesse;

M. Kiai Hadji Dewantoro, l'une des personnalités les plus en vue dans le domaine de l'instruction.

Quatre autres chefs, à savoir M. Soekarno, M. Hatta, M. Sjahrir et M. Agus Salim, qui avaient été mis en résidence surveillée, ont été libérés de cette mesure. Comme on pensait que le fait de leur accorder une entière liberté de mouvement dans toute l'Indonésie représenterait encore un danger pour l'ordre public, cette liberté a été temporairement limitée à l'île de Bangka. Ils jouissent d'une liberté complète dans toute cette île, dont la surface est de plus de 4.500 milles carrés.

Le Conseil reconnaîtra, je l'espère, que le fait d'avoir obtenu un pareil résultat deux jours après la fin des hostilités, en dépit de la situation confuse qui règne encore dans les anciens territoires républicains, dénote une attitude généreuse et libérale de la part du Gouvernement des Pays-Bas.

J'en viens maintenant au quatrième point de la déclaration du Gouvernement des Pays-Bas, en date du 29 décembre, qui concerne les facilités données aux observateurs militaires et à la Commission consulaire pour observer certains aspects de la situation et faire rapport à leur sujet.

Je peux informer le Conseil que les instructions nécessaires ont été données pour permettre à la Commission de bons offices, à la Commission consulaire et aux experts militaires d'exécuter les tâches qui leur ont été confiées par les résolutions du Conseil de sécurité [S/1142, S/1150 et S/1165]. La Commission de bons offices et la Commission consulaire ont été informées en conséquence. La première a été invitée à utiliser autant que possible son propre avion, car, dans les circonstances actuelles, les moyens de transport qu'on pourrait mettre à sa disposition sont nécessairement réduits.

Il est en outre évident que la liberté de mouvement accordée aux organes ci-dessus mentionnés est inévitablement limitée du fait que les visites dans certaines zones peuvent être temporairement interdites en raison des mesures qu'ont prises les autorités néerlandaises pour des raisons de sécurité et par nécessité militaire. Il faut également faire observer que les visites dans certaines zones peuvent entraîner un risque personnel considérable pour lequel le Gouvernement des Pays-Bas décline toute responsabilité. Ces deux restrictions, je peux en assurer le Conseil, seront interprétées de façon qu'aucun obstacle inutile ne vienne gêner les observateurs dans l'exécution de leur tâche.

All this is information which my delegation has wanted to give to the Security Council in connexion with its resolutions of 24 December and 28 December. In a way all this pertains more or less to the past, however. Hostilities have ended, and the military phase, subject to the reservation which I made, is over. My nation realizes full well, however, that no problem is ultimately settled by military force. Far more important, therefore, is what we are going to do for the future.

In the field of health, nutrition and public utilities, the first steps on the way to reconstruction have already been taken. Relief consignments of rice and textiles to a value of 20 million guilders have been imported into the former Republican areas. The health service has started functioning again; in Jogjakarta that service has been placed under the direction of Dr. Leimena, former Minister of Health of the Republic of Indonesia. Postal and telegraph services are being restored; the railways have started running again.

More important than these measures of a material nature are the steps which are to be taken for political reconstruction. These steps will follow the pattern set forth for the first time in essence in the speech of Her Majesty Queen Wilhelmina of 7 December 1942. It has been elaborated and repeated many times since then, and has been formally laid down in the Linggadjati² and Renville Agreements [S/649], appendix XI] concluded with the Republic of Indonesia. My Government continues to stand by the political principles underlying these Agreements and will carry them into effect. It will do so without any prodding by the Security Council.

For the benefit of those representatives on the Council who were not present in Paris I may once more summarize the steps toward political reconstruction which are to be taken.

We have first restored real peace in Indonesia, in order to create the conditions of order and security which are indispensable basis for the creation of a healthy democratic State.

We shall now proceed to the establishment of an all-Indonesian federal interim government for the whole of Indonesia. In the consultations for the establishment of this government, representatives of all parts of Indonesia, without any exception, will take part. The first step towards these consultations has been taken in the journey of the Netherlands Prime Minister, Mr. Drees, to Indonesia, where he arrived only yesterday.

The task of this all-Indonesian government will be to take over the administration of Indonesia in accordance with the stipulations of the decree concerning the administration in Indonesia in the interim period, promulgated on 18 December 1948. At the same time, the federal interim Government will have the task of making the

Tels sont les renseignements que ma délégation avait voulu donner au Conseil à propos de ses résolutions du 24 et du 28 décembre. D'ailleurs, tout ceci appartient plus ou moins au passé. Les hostilités ont cessé, et la phase militaire, sauf la réserve que j'ai faite, est terminée. Mais mon pays comprend parfaitement qu'aucun problème ne peut être définitivement réglé par la force des armes. Ce qui est beaucoup plus important, par conséquent, c'est ce que nous ferons en ce qui concerne l'avenir.

Dans le domaine de la santé, de l'alimentation et des services publics, on a déjà pris certaines mesures initiales en vue de la reconstruction. Des envois de secours de riz et de textile d'une valeur de 20 millions de florins ont été importés sur les anciens territoires républicains. Le service de santé a recommencé à fonctionner à Djokjakarta. Ce service a été placé sous la direction de M. Leimena, ancien Ministre de la santé publique de la République d'Indonésie. Les services postaux et télégraphiques sont en voie de rétablissement; les trains recommencent à fonctionner.

Plus importante encore que ces mesures d'ordre matériel sont les mesures que l'on va prendre pour la reconstruction politique. Ces mesures s'inscrivent dans le programme dont les grandes lignes ont été énoncées pour la première fois dans le discours de Sa Majesté la Reine Wilhelmine le 7 décembre 1942. Ce programme a été précisé et réitéré à de nombreuses reprises depuis cette date, et il a été formellement enregistré dans les Accords de Linggadjati² et du Renville [S/649, annexe XI] conclus avec la République d'Indonésie. Mon Gouvernement continue à s'en tenir aux principes politiques qui sont les fondements de ces accords, et il les appliquera. Il le fera sans même que le Conseil de sécurité ait besoin de l'y encourager.

A l'intention des membres du Conseil qui n'étaient pas présents à Paris, je me permets, une fois de plus, de résumer les mesures de reconstruction politique qui vont être prises.

Nous avons tout d'abord effectivement rétabli la paix en Indonésie, afin de créer les conditions d'ordre et de sécurité qui sont le fondement indispensable à la création d'un Etat démocratique sain.

Nous allons maintenant procéder à l'établissement d'un gouvernement fédéral provisoire essentiellement indonésien, pour l'ensemble de l'Indonésie. Les représentants de toutes les parties de l'Indonésie, sans exception, prendront part aux consultations en vue de l'institution de ce gouvernement. La première étape dans cette voie a été le voyage de M. Drees, Premier Ministre des Pays-Bas, qui est arrivé hier en Indonésie.

La tâche de ce gouvernement essentiellement indonésien consistera à se charger de l'administration de l'Indonésie, conformément aux termes du décret concernant l'administration de l'Indonésie pendant la période intérimaire, promulguée le 18 décembre 1948. En même temps, le Gouvernement fédéral provisoire aura pour tâche

² See *The Political Events in the Republic of Indonesia*, The Netherlands Information Bureau, New York, page 34.

² Voir *The Political Events in the Republic of Indonesia*, publié par le Bureau d'information des Pays-Bas, New-York, page 34.

final preparations for the establishment of an independent United States of Indonesia and for the constitution, in co-operation with the Netherlands, of a Netherlands-Indonesian Union.

One of the steps to this end will be the holding of free elections for a representative body on a democratic basis. In this respect, too, we shall have nothing to hide. The world will be able to convince itself that we shall put the plan into effect with absolute sincerity.

Upon the creation of the United States of Indonesia, sovereignty over Indonesia will be transferred by the Netherlands to this new State, which will then, we propose, become a Member of the United Nations in its own right.

This is our programme for the creation of a democratic new country in South East Asia, which will not only be independent—for that in itself is not enough—but will also be viable and immune to the influence of extremist groups which are only too successful in some other independent States in that part of the world.

With the new year, we are entering a new phase in the relations with Indonesia which will mark the beginning of an era of partnership between the Netherlands and Indonesia on the basis of equality and voluntary co-operation. I know that some are skeptical of this idea, but I predict that not long from now the Netherlands-Indonesia partnership will be recognized as a proof of possible East-West co-operation and as a bulwark of stability in the Far East.

I cannot express our intentions better than has been done by Her Majesty Queen Juliana, when she said yesterday:

"It is my sincere wish that within a few weeks an Indonesian federal government be created, to take upon itself the responsibilities and to carry out the duties inherent in democratic government. This federal government shall immediately, by virtue of its rightful powers, make further preparations for the transition toward and the establishment of the new commonwealth. It will be one of the tasks of that government to hold—in accord with the high representative of the Crown—free elections in Indonesia. In this way, I hope, the sovereign United States of Indonesia will soon become a reality. Indonesia and the Netherlands will then, linked together in a union, give all their strength in harmonious co-operation toward the sound and healthy development of both countries and the increase of prosperity in the world. Then—as my mother wished—the foundations for a better and happier future will have been laid."

Mr. PALAR (Republic of Indonesia): Three important points demand our attention: first, the so-called cease-fire order issued by the Netherlands; secondly, the fact that the Netherlands has not yet released our President and several members of our Government; thirdly, the visit of the Netherlands Prime Minister, Mr. Drees, to Indonesia.

de faire procéder aux préparatifs finaux en vue de l'établissement d'Etats-Unis d'Indonésie indépendants et pour la constitution, en coopération avec les Pays-Bas, d'une union néerlando-indonésienne.

L'une des mesures prises pour atteindre ce but sera l'organisation d'élections libres en vue de créer un organe représentatif sur une base démocratique. Dans ce domaine aussi, nous n'avons rien à cacher. Le monde sera en mesure de se convaincre que nous appliquerons ces plans avec une sincérité absolue.

Lorsque les Etats-Unis d'Indonésie auront été créés, les Pays-Bas transféreront à ce nouveau Etat la souveraineté sur l'Indonésie. Ce nouveau Etat deviendra alors, de son plein droit, nous le pensons, un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Tel est notre programme pour la création d'un nouveau pays démocratique dans l'Asie du Sud-Est, pays qui, non seulement sera indépendant, car cela en soi n'est pas suffisant, mais viable et insensible à l'influence de groupes extrémistes qui ne réussissent que trop bien dans certains autres Etats indépendants de cette partie du monde.

Avec la nouvelle année, nos relations avec l'Indonésie entrent dans une nouvelle phase qui marquera le début d'une ère de collaboration fondée sur l'égalité et la coopération volontaire entre les Pays-Bas et l'Indonésie. Je sais que certains accueillent cette idée avec scepticisme. Mais je prédis que, dans peu de temps, la collaboration entre les Pays-Bas et l'Indonésie sera considérée comme une preuve d'une coopération possible entre l'Est et l'Ouest et comme un bastion de stabilité en Extrême-Orient.

Je ne peux exprimer nos intentions mieux que ne l'a fait Sa Majesté la Reine Juliana, lorsqu'elle a dit, hier:

"C'est mon désir sincère que soit créé d'ici quelques semaines un gouvernement fédéral indonésien, qui puisse s'acquitter des responsabilités et des devoirs qui incombent à un Gouvernement démocratique. En vertu de ses pouvoirs légitimes, ce gouvernement fédéral procédera immédiatement aux autres préparatifs en vue de la transition et de l'établissement de la nouvelle communauté. L'une des tâches de ce Gouvernement consistera à organiser des élections libres en Indonésie, d'accord avec le représentant de la Couronne. De cette façon, j'espère, les Etats-Unis souverains d'Indonésie deviendront bientôt une réalité. Liés alors dans une union, l'Indonésie et les Pays-Bas travailleront de toute leur force et dans une coopération harmonieuse au progrès des deux pays et à l'accroissement de la prospérité dans le monde. Alors, comme le souhaitait ma mère, les fondations d'un avenir meilleur et plus heureux auront été bâties."

M. PALAR (République d'Indonésie) (*traduit de l'anglais*): Trois points importants retiennent notre attention: tout d'abord, le prétendu ordre de cesser le feu donné par les Pays-Bas; deuxièmement, le fait que les autorités néerlandaises n'ont pas encore relâché notre Président et plusieurs membres de notre Gouvernement; troisièmement, la visite en Indonésie de M. Drees, Premier Ministre des Pays-Bas.

In order to understand the essence of these points it is necessary to recall the development of events after the Netherlands started military action against the Republic of Indonesia.

The Committee of Good Offices reported on 19 December [S/1129/Add.1] as follows:

"In their repudiation of the *Renville* Agreement, the Netherlands has thus not fulfilled the requirements of article 10 of the truce agreement."

This article 10 obliges either party to give notice to the other party and to the Committee of Good Offices of its termination of the truce agreement. By not doing so adequately, the Netherlands succeeded in capturing our President and our Government. On 21 December the Committee of Good Offices reported in document S/1138 as follows:

"In commencing military operations on 19 December the Netherlands Government acted in violation of its obligations under the *Renville* Truce Agreement."

From the same report I quote the following:

"Not only have the possibilities of negotiations under the auspices of the Committee not been exhausted, but they have not been adequately explored."

It is perfectly clear that the Netherlands violated and repudiated the truce agreement and started the war while there were still possibilities for negotiations. The Security Council considered this Netherlands military action on the basis of urgency in Paris. It adopted a resolution [S/1150] calling upon both parties to cease fire forthwith and upon the Netherlands to release our President and all captured political leaders of the Republic of Indonesia forthwith. What happened, however? Notwithstanding this resolution, the Netherlands continued fighting and capturing our towns. Our army, following its own tactics, divided itself into small groups in order to start guerrilla warfare. Our troops, according to plan, did not defend the towns but retreated to the mountains and woods, only fighting in self-defence where necessary, while carrying out a scorched-earth policy in self-defence. From the mountains and the woods they continued their war of self-defence. They started the tactics of self-defence *par excellence*—guerrilla warfare.

And now the Netherlands has announced that it has issued the order to its army commanders to cease hostilities. The Netherlands feels it is now feasible to do so since it has already attained its military objectives. To the announcement of this technical cease-fire order, however, the Netherlands adds the statement that its army must continue shooting because it expects disturbance around the occupied towns. Indeed, all over Java and Sumatra our resistance has started.

Let me read you a telegram which I received yesterday from our Government:

Afin de comprendre ce que signifient ces trois points, il est indispensable de rappeler le déroulement des événements, à partir du moment où les Hollandais ont lancé leur action militaire contre la République d'Indonésie.

La Commission de bons offices a déclaré ce qui suit dans son rapport du 19 décembre [S/1129/Add.1].

"En répudiant l'Accord du *Renville*, les Pays-Bas ne se sont pas conformés aux clauses de l'article 10 de l'accord de trêve."

Cet article 10 oblige l'une des parties à notifier à l'autre partie ainsi qu'à la Commission de bons offices sa dénonciation de l'accord de trêve. C'est en n'exécutant pas convenablement cette clause que les Hollandais ont réussi à capturer notre Président et les membres de notre Gouvernement. Le 21 décembre, la Commission de bons offices a fait le rapport suivant [S/1138]:

"En déclenchant les opérations militaires, le 19 décembre, le Gouvernement des Pays-Bas a agi en violation des obligations qui découlent pour lui de l'Accord de trêve du *Renville*."

Je cite aussi la phrase suivante qui se trouve dans le même rapport:

"Non seulement les possibilités de négociations sous les auspices de la Commission n'ont pas été épuisées, mais elles n'ont même pas été examinées sérieusement."

Il est nettement établi que les Pays-Bas ont violé et répudié l'accord de trêve et ont commencé la guerre au moment où des négociations étaient encore possibles. Le Conseil de sécurité a examiné d'urgence, à Paris, la situation créée par l'action militaire entreprise par les Pays-Bas. Il a adopté une résolution [S/1150] invitant les deux parties à cesser le feu immédiatement et enjoignant aux Pays-Bas de remettre immédiatement en liberté notre Président et tous les dirigeants politiques de la République d'Indonésie qui avaient été faits prisonniers. Or, que s'est-il passé? En dépit de cette résolution, les Pays-Bas ont continué le combat et ont capturé nos villes. Notre armée, appliquant sa propre tactique de combat, s'est divisée en petits groupes afin d'entreprendre des opérations de guérilla. Nos troupes, conformément à ce plan, n'ont pas défendu les villes, mais se sont retirées dans les montagnes et dans les bois, n'acceptant le combat qu'en cas de nécessité pour assumer leur défense, et appliquant, à cette fin, la méthode de la terre brûlée. Ainsi, réfugiées dans les montagnes et les bois, elles ont continué leur guerre de légitime défense; elles ont utilisé la tactique défensive par excellence, celle de la guérilla.

Voici maintenant que les Pays-Bas annoncent qu'ils ont donné l'ordre à leur commandement de cesser les hostilités. Les Pays-Bas estiment que cela leur est possible à l'heure actuelle, puisqu'ils ont déjà atteint leurs objectifs militaires. Mais, après avoir proclamé en principe l'ordre de cesser le feu, les Pays-Bas déclarent que leur armée doit continuer le combat parce qu'ils s'attendent à des troubles dans les régions des villes occupées. En effet, notre résistance a commencé sur toute l'étendue de Java et de Sumatra.

Permettez-moi de vous donner lecture d'un télégramme que j'ai reçu hier de notre Gouvernement:

"Republican armed forces are completely intact in Java and Sumatra. Rebellion against the Dutch started in South Borneo.

"Heavy damages inflicted on railroad tracks and estates were reported by Republican radio and confirmed by Chinese newspapers and occasionally by the Dutch. Last remaining rubber estates in Bogor damaged and out of production through continuous attacks. Same appearance in Bandung. Railroad tracks east and north of Bandung broken nightly. Trains running from Cheribon to Djakarta under constant fire and bridges blown up. Railroad from Cheribon to Banjumas impassable. All estates in eastern and central Java demolished. Mageland town in ruins. Roads under constant threat of guerrillas. Estates in Bagelen, Jogjakarta valley, Seraju valley and Solo valley completely destroyed. Rail and highroads controlled by TNI"—which is our army.⁸

"Dutch posts in Samarang and Bodjonegoro attacked. Scorched-earth well organized. No demolition of Chinese or Indonesian property. Only Government stocks and larger factories and Tjepu"—the oil centre—"demolished. In Madiun heavy fighting has broken out. Estates in Kediri, Blitar, Wlingi, Dampit region destroyed. Same appearance of attack and demolition in Malang, Pasuruhan, Probolinggo, Djatiroto, Djember and Bondowoso.

"Dutch reported disturbances in South Borneo centred around Hoeloe Soengai. Dutch rushed reinforcements by land and sea from Java. In South Sumatra Military Governor A. K. Gani ordered scorched earth at all points and [destruction] of estates and factories of vital importance. No heavy fighting, but constant harassing of communications and outlying posts.

"In West Sumatra heavy fighting, especially in Padang. Republican troops stronger. In highlands Dutch under constant attack of guerrillas. In Tapanoeli and East Sumatra troops under Kawilarang evade head-on clash with Dutch and move into rich plantation areas of East Sumatra, leaving behind small bands of guerrillas harassing Dutch positions. Our troops from Atjet attacked Dutch in Tandjoengpoera and defeated them. Town occupied. Pushing through toward Medan. Whole of Atjet still Republican. Last report, one plane shot down over Bondjol, West Sumatra. In Djambi, Dutch occupied scorched earth oilfields and harbours in lowlands of East Sumatra."

I receive telegrams of this kind daily. This is only the beginning of our war of self-defence. This means of self-defence was well known in the Netherlands, Belgium and France during the German occupation. I have never kept secret from the Security Council the fact that our

⁸ *Tentara Nasional Indonesia.*

"Forces armées républicaines sont entièrement intactes à Java et Sumatra. Révolte contre les Hollandais a commencé dans le sud de Bornéo.

"Radio républicaine a annoncé que de lourdes pertes ont été infligées aux voies ferrées et aux plantations; nouvelles confirmées par les journaux chinois et parfois par les Hollandais. Les dernières plantations de caoutchouc qui restent à Bogor sont endommagées et inutilisables du fait d'attaques ininterrompues. Même situation à Bandoeng. Voies ferrées à l'est et au nord de Bandoeng coupées chaque nuit. Trains reliant Cheribon à Djakarta constamment sous le feu; ponts sautés et voie ferrée de Cheribon à Banjumas impraticables. Toutes les plantations dans les parties orientale et centrale de Java démolies. La ville de Mageland dans les ruines fumantes. Routes constamment sous la menace de guérillas. Plantation de Bagelen, Djokjakarta, de la vallée de Seraju et de la vallée de Solo complètement détruites. Les voies ferrées et les routes contrôlées par le TNI" — c'est le nom de notre armée⁸.

"Postes néerlandais à Samarang et à Bodjonegoro attaqués. Méthode de la terre brûlée bien organisée. Aucune destruction de propriété chinoise ou indonésienne. Stocks gouvernementaux et usines importantes et Tjepu" — centre pétrolier — "seuls démolis. A Madiun, de sérieux combats sont engagés. Plantations de Kediri, Blitar, Wlingi, et de la région de Dampit détruites. Malang, Pasuruhan, Probolinggo, Djatiroto, Djember et Bondowoso présentent aspect de villes attaquées et démolies.

"Hollandais signalent des troubles dans le sud de Bornéo dans la région de Hulusungei. Hollandais dépêchent des renforts de Java par terre et par mer. Dans la partie méridionale de Sumatra, Gouverneur militaire A. K. Gani a ordonné application générale de la méthode de la terre brûlée et [destruction] des plantations et usines d'importance vitale. Aucun combat sérieux, mais harcèlement constant des voies de communication et des postes d'avant-garde.

"Sérieux combats dans la partie occidentale de Sumatra, particulièrement à Padang. Forces républicaines l'emportent. Sur les hauts plateaux, Hollandais constamment attaqués par les guérillas. A Tapanu et dans la partie orientale de Sumatra, les troupes sous les ordres de Kawilarang évitent tout choc direct avec Hollandais et s'avancent dans les régions des riches plantations à l'est de Sumatra, laissant en arrière quelques bandes de guérillas qui harcèlent positions néerlandaises. Nos troupes venant d'Atjet ont attaqué les Hollandais à Tandjungpura et les ont battus. Ville occupée. Avancent vers Medan. Atjet toujours entièrement aux mains des Républicains. Selon dernier rapport, un avion abattu au-dessus de Bondjol, dans la partie occidentale de Sumatra. A Djambi, Hollandais ont occupé champs pétrolifères brûlés et ports des terres basses dans la partie orientale de Sumatra."

Je reçois journellement des télégrammes de ce genre. Ce n'est là que le début de notre guerre de légitime défense. Cette méthode de défense était bien connue aux Pays-Bas, en Belgique et en France pendant l'occupation allemande. Je n'ai jamais caché au Conseil de sécurité le fait

⁸ *Tentara Nasional Indonesia.*

strength lies in guerrilla warfare and that our army has been specially trained for such warfare, and the Netherlands knows this.

So we now have this situation. The Netherlands ignored the Security Council's demand to cease fire until it had achieved its military aims. Now it has officially ordered the cessation of hostilities, while simultaneously ordering its army to fire on the units of the enemy forces which have remained among the Dutch units in accordance with their defence tactics. The Netherlands cease-fire order is not an order in compliance with the Security Council's order. In fact, it makes a mockery of it. It is an order which once again sanctions brutal military aggression. In this way, we could have the ridiculous situation wherein the attacker, under cover of an official cease-fire, is allowed to continue firing, while the Indonesian Army will be compelled to continue its self-defence, and will then be accused of violating the Security Council's cease-fire demand. If the Security Council were to accept this situation, it would make a victim of the Republic of Indonesia.

All members of the Security Council know that the Republic of Indonesia has always strictly adhered to the Council's decisions and suggestions and has also complied at all times with the suggestions and advice of the Security Council's Committee of Good Offices. Must we now again be the victims of the policy of complete confidence in the Security Council?

This ridiculous and impossible situation of cease-fire, or rather of the ending of a military attack without cease-fire, can exist only because the Security Council has not yet succeeded in returning the attacking troops to the original truce lines. It is virtually impossible to carry out the resolution for cease-fire adopted by the Security Council, because the withdrawal of the troops was not included in the resolution. The development in Palestine shows that the Security Council is obviously capable of ordering a withdrawal of troops to the truce lines. I should like to remind the Council of the point raised by the Committee of Good Offices in its report to the Council dated 27 December [S/1156]:

"(b) Politically, the people of one party, without whose support any agreement, even if achieved, may well be unenforceable, will be reluctant to accept as *bona fide* any negotiations in which again they start with an area under their control diminished as a result of the resort to armed force by the other.

"(c) Practically, when a demarcation line no longer exists, it becomes virtually impossible to ascertain the positions of the Republican forces, particularly in view of the capture by the Netherlands forces of the Republican High Command. As a result it may become necessary to observe any events of a military nature throughout the

que notre force réside dans la tactique de guérilla et que notre armée a été tout spécialement entraînée à cette fin; les Pays-Bas le savent bien. Voilà donc la situation devant laquelle nous nous trouvons.

Les Pays-Bas n'ont pas tenu compte de l'ordre de cesser le feu donné par le Conseil de sécurité tant qu'ils n'eurent pas atteint leurs buts militaires. A l'heure actuelle, ils ont officiellement ordonné la cessation des hostilités, tout en donnant l'ordre à leur armée de tirer sur les unités des forces ennemies qui sont restées à l'intérieur des lignes néerlandaises, conformément à leur tactique de défense. L'ordre de cesser le feu donné par les Hollandais n'est pas conforme à l'ordre donné par le Conseil de sécurité. En fait, cet ordre est tourné en dérision. Le "cessez-le-feu" n'est, une fois de plus, que la consécration d'une brutale agression militaire. Ainsi, nous pourrions nous trouver dans la situation ridicule où l'agresseur, sous le couvert d'un ordre officiel de cesser-le-feu, pourrait continuer le feu, obligeant ainsi l'armée indonésienne à continuer le combat pour assurer sa défense, ce qui lui permettrait ensuite d'accuser celle-ci d'avoir violé l'injonction de cesser le feu donnée par le Conseil de sécurité. Si le Conseil de sécurité acceptait cet état de choses, il ferait de la République d'Indonésie une victime.

Tous les membres du Conseil de sécurité savent que la République d'Indonésie a toujours strictement observé les décisions et les suggestions du Conseil et s'est, en tout temps, conformée aux suggestions et avis de la Commission de bons offices du Conseil de sécurité. Devons-nous une fois de plus être les victimes de cette politique de confiance absolue dans le Conseil de sécurité?

Cette situation ridicule et impossible qui consiste à cesser le feu, ou plutôt à mettre fin à une attaque militaire sans cesser le feu, ne peut exister que parce que le Conseil de sécurité n'a pas encore réussi à faire retirer les troupes d'agression sur les lignes qui avaient été délimitées par la trêve. Il est pratiquement impossible de mettre en application la résolution relative au "cessez-le-feu" adoptée par le Conseil de sécurité parce que cette résolution ne contient aucune disposition relative au retrait des troupes. L'évolution de la situation en Palestine montre que le Conseil de sécurité est parfaitement capable d'ordonner le retrait des troupes sur les positions que leur assignent les conditions de la trêve. Je voudrais attirer l'attention du Conseil sur le point soulevé par la Commission de bons offices dans son rapport au Conseil en date du 27 décembre [S/1156]:

"(b) Du point de vue politique, la population de l'une des parties, dont le consentement risque fort d'être indispensable à l'exécution, sinon à la conclusion de tout accord, ne sera guère disposée à considérer comme véritable toute négociation au cours de laquelle elle s'est trouvée amputée d'une région placée sous son autorité, du fait que l'autre partie a recouru à la force.

"(c) Du point de vue pratique, lorsqu'il n'existe plus de ligne de démarcation, il devient pratiquement impossible de déterminer la position des forces de la République, en raison, notamment, du fait que les forces néerlandaises se sont emparées du Haut Commandement républicain. En conséquence, il deviendra peut-être nécessaire

islands of Java, Sumatra and Madura. This would be difficult enough in itself but the Committee sees no possibility of its observers being able to distinguish reliably between internal security measures by the Netherlands and hostilities between the parties."

In so reporting, the Committee of Good Offices has placed the problems with regard to the actual difficulties prevailing in Indonesia, resulting from the orders by the Security Council, squarely in the lap of the Security Council. I cannot but stress with the greatest emphasis at my disposal that these problems demand an immediate solution by the Council. The decision called for here is, in my opinion, the reconsideration of the question of withdrawal of the troops to the old truce lines in Indonesia.

The second point which the Security Council now has to face is the fact that the Netherlands, in outright defiance of the Security Council, up to now has not yet complied with the Security Council's resolution to release forthwith the President and several of the members of our Government [S/1150]. The representative of the Netherlands has told the Council that the Republican authorities have been released but that some of them may be subject to certain restrictions regarding the maintenance of law and order.

This means that there is no intention on the part of the Netherlands to release our President and some of the members of my Government, nor to give them freedom of action or freedom of movement to make it possible for them to reach their people. In fact, it means that our Government leaders will not be allowed to exercise their functions as they were able to prior to the military attack by the Netherlands.

There can be no doubt concerning the purport of the resolution with regard to the release of our political leaders [S/1150], and there can be no doubt in the minds of the members of the Council.

The release of the President and other political prisoners means the restoration of their freedom of movement and freedom of action, and the freedom to exercise their governmental powers, which has been prohibited as a result of the violation by the Netherlands of a solemn truce agreement. Thus, if and when the Netherlands decides to release our President and other political prisoners, this will not be in accordance with what the Security Council had in mind in issuing its order. It will not be a compliance with the two Security Council resolutions on the subject. Such a decision by the Netherlands will be another act of defiance of Security Council orders. We do hope that the Security Council will take due note of this fact, and will not hesitate to force the Netherlands to comply with this order of the Council.

The third point which I should like to bring to the attention of the Security Council is the visit to Indonesia of the Netherlands Prime

d'observer tous les événements d'ordre militaire qui pourraient se dérouler sur toute l'étendue des îles de Java, Sumatra et Madoura. Cette tâche est déjà fort difficile en soi, mais, en outre, la Commission ne voit pas comment ses observateurs pourraient être en mesure de distinguer de façon certaine les mesures prises par les Pays-Bas pour des raisons de sécurité intérieure des hostilités entre les parties."

Dans ce rapport, la Commission de bons offices renvoie directement au Conseil de sécurité les problèmes soulevés par les difficultés actuelles en Indonésie, difficultés qui résultent des ordres du Conseil de sécurité. Je ne puis que souligner avec la plus grande insistance possible que ces problèmes exigent une solution immédiate de la part du Conseil. La décision que réclame la situation consiste, à mon avis, à examiner de nouveau la question du retrait des troupes sur les lignes que leur avait assignées la trêve en Indonésie.

Le second point que le Conseil de sécurité doit envisager est le fait que les Pays-Bas, défiant ouvertement le Conseil de sécurité, n'ont pas jusqu'ici mis en application la résolution du Conseil les invitant à relâcher immédiatement le Président et plusieurs des membres de notre Gouvernement [S/1150]. Le représentant des Pays-Bas a déclaré au Conseil que les membres du Gouvernement républicain avaient été relâchés, mais que certains d'entre eux pourraient être soumis à quelques mesures restrictives, afin d'assurer le respect de l'ordre et de la loi.

Cela signifie que les autorités néerlandaises n'ont nullement l'intention de relâcher notre Président et certains membres de notre Gouvernement, ni de leur accorder la liberté d'action et de mouvement; cela signifie qu'il leur sera impossible d'entrer en rapport avec leur peuple. Autrement dit, les chefs de notre Gouvernement ne seront pas autorisés à exercer leurs fonctions comme il les exerçaient avant l'attaque militaire des Pays-Bas.

Or, il ne saurait y avoir aucune doute quant à la portée de la résolution relative à la mise en liberté de nos chefs politiques [S/1150], et aucune hésitation ne peut subsister à cet égard dans l'esprit des membres du Conseil.

Quand on parle de la libération du Président et des autres prisonniers politiques, cela signifie qu'ils doivent retrouver leur liberté de mouvement et d'action; cela signifie également qu'ils doivent être libres d'exercer leurs fonctions gouvernementales, dont l'exercice a été interrompu à la suite de la violation d'un accord solennel de trêve par les Pays-Bas. Donc, même au cas où les Pays-Bas décideraient de libérer notre Président et d'autres prisonniers politiques, leur action ne serait pas conforme à ce qu'avait envisagé le Conseil de sécurité en donnant son ordre. Ils ne se conformeraient pas aux deux résolutions que le Conseil de sécurité a adoptées à cet égard. En prenant cette décision, les Pays-Bas agiraient de nouveau au mépris des ordres donnés par le Conseil. Nous espérons fermement que le Conseil de sécurité prendra acte de ce fait et qu'il n'hésitera pas à forcer les Pays-Bas à exécuter son ordre.

Le troisième point sur lequel je voudrais attirer l'attention du Conseil de sécurité est le voyage de M. Drees, Premier Ministre des Pays-Bas,

Minister, M. Drees, for the reported purpose of arriving at an agreement with the Indonesians and of setting up a federal interim government. I should like to point out to the Security Council the light in which this visit must be regarded; it is being made after a double non-compliance with orders issued by the Security Council: orders to cease fire and to release the President of the Republic of Indonesia. This visit has been designed to create the impression that the Republic of Indonesia has already been defeated militarily. How fraudulent this is is illustrated in the telegram I read earlier. It is also designed to create the impression that the time has come to establish a so-called interim government.

What are the talks which the Netherlands Prime Minister intends to have with the Indonesian leaders in order to create an interim government? It is not the creation of the interim government envisaged in the *Renville* Truce Agreement. The reports of the Committee of Good Offices are there to prove how completely the Netherlands has tried to prevent the formation of an interim government through the Committee of Good Offices. The entire policy of the Netherlands was based on the circumvention of that Committee of Good Offices and on the idea of creating such an interim government on Netherlands terms and on the part of the Netherlands alone. The reports of the Committee of Good Offices prove clearly how well the Netherlands has succeeded in putting aside the Committee of Good Offices.

The Netherlands now feels that, by its military action and the consequent inaction of the Security Council in enforcing its orders to the Netherlands Government, that Government will no longer have to deal in its negotiations with a difficult third party either in the form of the Committee of Good Offices or any other body set up by the Security Council. It is in this light that the visit of the Netherlands Prime Minister has to be regarded. It proves once more that the Netherlands does not have and has never had in mind the conducting of *bona fide* negotiations with the Indonesians. What will happen in Indonesia is an effort by the Netherlands to impose a governmental structure on the Indonesians in the wake of its uncensured military attack.

These so-called talks will serve only to impose upon the Indonesians a royal decree setting up an interim Government to secure complete Netherlands domination in Indonesia. This royal decree was not a result of negotiations with the Republic, nor was it arrived at through the Committee of Good Offices; it is the result of a completely one-sided action on the part of the Netherlands.

The Committee of Good Offices, in one of its latest reports [S/1085] spoke of popular upheaval throughout Indonesia—not only in Republican territory—which would inevitably result from the pursuance of such a policy. The present situation in Indonesia only proves the accuracy of the Committee's views.

What will be the nature of the talks which the Netherlands Prime Minister intends to have with Indonesian leaders? He is going to have talks with prisoners who are separated from their

qui aurait pour but la conclusion d'un accord avec les Indonésiens et l'établissement d'un Gouvernement fédéral provisoire. Je voudrais indiquer au Conseil de sécurité la façon dont il faut interpréter cette décision. Avant ce voyage, les Pays-Bas ont, à deux reprises, agi au mépris des ordres donnés par le Conseil de sécurité, à savoir l'ordre de cesser le feu et l'ordre de libérer le Président de la République d'Indonésie. Le but de cette visite est de créer l'impression que la République d'Indonésie a déjà été vaincue du point de vue militaire. Le télégramme dont j'ai donné lecture montre à quel point cela est mensonger. Cette visite a également pour but de créer l'impression que le moment est venu pour établir un prétendu gouvernement provisoire.

Quels sont les entretiens que le Premier Ministre des Pays-Bas a l'intention d'avoir avec les dirigeants indonésiens afin d'établir un gouvernement provisoire? Il ne s'agit pas de créer le gouvernement provisoire envisagé dans l'Accord de trêve du *Renville*. Les rapports de la Commission de bons offices montrent quelle a été l'ampleur des efforts déployés par les Pays-Bas afin d'empêcher la formation d'un gouvernement provisoire avec le concours de la Commission de bons offices. Toute la politique des Pays-Bas a été fondée sur le désir de circonvenir la Commission de bons offices et avait pour but la création d'un gouvernement provisoire par les Pays-Bas seuls et dans des conditions déterminées par eux. Les rapports de la Commission de bons offices prouvent nettement que les Pays-Bas ont pleinement réussi à écarter cette Commission.

Les Pays-Bas estiment maintenant que, à la suite de leur action militaire et étant donné que le Conseil de sécurité n'a rien entrepris pour faire respecter les ordres qu'il leur avait adressés, ils n'auront plus besoin de négocier avec une tierce partie difficile à contenter, que ce soit la Commission de bons offices ou tout autre organe établi par le Conseil de sécurité. C'est ainsi qu'il faut interpréter le voyage du Premier Ministre des Pays-Bas. Cela prouve une fois de plus que les Pays-Bas n'ont pas et n'ont jamais eu l'intention d'entreprendre de bonne foi des négociations avec les Indonésiens. A la suite de leur agression, qui est restée impunie, les Pays-Bas s'efforceront simplement d'imposer au pays un régime de gouvernement.

Ces prétendus pourparlers serviront uniquement à imposer aux Indonésiens un décret royal établissant un gouvernement provisoire destiné à assurer la domination complète des Pays-Bas sur l'Indonésie. Ce décret royal n'a pas été promulgué à la suite de négociations avec la République, il n'a pas été élaboré avec le concours de la Commission de bons offices; il s'agit d'une mesure strictement unilatérale de la part des Pays-Bas.

Dans un de ses derniers rapports [S/1085], la Commission de bons offices a indiqué que cette politique aboutirait inévitablement à un soulèvement populaire, non seulement sur le territoire républicain, mais dans toute l'Indonésie. La situation actuelle en Indonésie prouve l'exactitude de ces prévisions.

Quelle sera la nature des pourparlers que le Premier Ministre des Pays-Bas a l'intention de mener avec les dirigeants indonésiens? Il aura des pourparlers avec des prisonniers qui sont

people. In anticipating these talks, the Netherlands harbours the secret hope that its representatives will be able to induce these imprisoned leaders to make concessions to their demands. I should like to make it very clear here and now that any such hope is futile. None of the imprisoned leaders will be found willing to start any negotiations under these circumstances, nor will the people accept the conducting of any such talks under duress.

The Netherlands will build up these talks as a proof of its sincere intentions to meet the legitimate desires of the Indonesian people, but the reports of the Committee of Good Offices show all too clearly that there is not and never has been any proof of sincere willingness on the part of the Netherlands to conduct *bona fide* negotiations.

In the face of the general resentment of the peoples of the whole world against the military attack by the Netherlands, the Dutch have felt obliged to repeat all the pledges they have made to the world and to the people of Indonesia. The history of our bitter experiences with the Netherlands in the past three years only serves to prove the value of such pledges, and we do not feel that the statement made yesterday by the Queen of the Netherlands, in which all these pledges were renewed, opens any new prospect or alters in any way the grounds for our complete lack of confidence in these Netherlands pledges. Moreover, this statement, which was very obviously timed in order to obviate criticism in today's Security Council meeting of the attitude of the Netherlands, and to divert the discussions in a direction which might be regarded by the Security Council as a new possibility, refers to a promulgation of the royal decree I mentioned before.

From this I hope that it will be perfectly clear that this statement does not contribute in any way to a solution in Indonesia, but only gives proof of the determination of the Netherlands to continue its policy which led to the resumption of its colonial warfare.

Moreover, the phrasing of the Dutch statements with regard to the purpose of M. Drees' visit to Indonesia is such that we can arrive at no conclusion but that the Netherlands does not intend to consider our President and other political prisoners as members of the Government of the Republic of Indonesia. In fact, these statements only prove that the Netherlands has based its policy on the dissolution and complete annihilation of the Republic of Indonesia. How then can there be any talk about demonstration of good intentions?

If there are any good intentions, they can be demonstrated only by the immediate release—in the fullest sense of the word—of our President and other political prisoners, the immediate withdrawal of Netherlands troops and the re-opening of negotiations with the Government of the Republic of Indonesia on the basis of the *Renville* Agreement and under the auspices of the Committee of Good Offices. Once again, the reports of the Committee of Good Offices prove the

séparés de leur peuple. Les Pays-Bas caressent le secret espoir que, au cours de ces pourparlers, leurs représentants pourront obliger ces dirigeants emprisonnés à leur faire des concessions. Je voudrais déclarer ici sans équivoque que cet espoir est vain. Aucun de ces dirigeants emprisonnés ne consentira à engager des négociations dans ces circonstances, et le peuple n'acceptera pas que ces négociations soient menées sous le signe de la contrainte.

Les Pays-Bas présenteront ces conversations comme une preuve de leur intention sincère de tenir compte des aspirations légitimes du peuple indonésien, mais les rapports de la Commission de bons offices ne montrent que trop clairement que les Pays-Bas n'ont jamais donné de preuve qu'ils étaient sincèrement désireux de mener des négociations de bonne foi.

Etant donné la désapprobation générale provoquée chez les peuples du monde entier par l'agression des Pays-Bas, les Hollandais se sont vus obligés de répéter les promesses qu'ils avaient faites au monde et au peuple indonésien. L'amère expérience que nous avons eue au cours de nos relations avec les Hollandais pendant ces trois dernières années montre quelle est la valeur de ces promesses; aussi ne pensons-nous pas que la déclaration faite hier par la Reine des Pays-Bas, et dans laquelle toutes ces promesses ont été renouvelées, apporte un élément nouveau ou qu'elle modifie en quoi que ce soit les raisons que nous avons d'éprouver une profonde méfiance à l'égard de ces promesses des Pays-Bas. De plus, cette déclaration, qui a été évidemment faite hier afin de prévenir les critiques qui pourraient être formulées à l'égard de l'attitude des Pays-Bas au cours de la présente séance du Conseil de sécurité et afin d'introduire dans la discussion un élément qui pourrait être considéré par le Conseil de sécurité comme ouvrant des perspectives nouvelles, mentionne la promulgation du décret royal dont j'ai déjà parlé.

J'espère qu'il ressort nettement de ce que je viens de dire que cette déclaration ne contribue aucunement à trouver une solution au problème indonésien; elle ne fait que prouver que les Pays-Bas sont décidés à poursuivre leur politique, qui a abouti à la reprise de leur guerre coloniale.

De plus, les termes dans lesquels les déclarations des Pays-Bas au sujet du voyage de M. Drees en Indonésie sont rédigées nous permettent de conclure avec certitude que les Pays-Bas n'ont pas l'intention de considérer notre Président et les autres prisonniers politiques comme membres du Gouvernement de la République d'Indonésie. Ces déclarations prouvent, en fait, que la politique des Pays-Bas tend à la dissolution et à la destruction complète de la République indonésienne. Dans ces conditions, comment peut-on parler de bonnes intentions?

Si elles existent, ces bonnes intentions ne peuvent être prouvées que par la libération immédiate et totale de notre Président et des autres prisonniers politiques, par le retrait immédiat des troupes néerlandaises et par la reprise des négociations avec le Gouvernement de la République d'Indonésie sur la base de l'Accord du *Renville* et sous les auspices de la Commission de bons offices. Une fois de plus, les rapports de la Commission prouvent la justesse de notre opinion

correctness of our view that it is impossible to reach any just and honourable agreement with the Netherlands unless there is a third party to enforce the rules of fair play and decency in international relations.

We feel that only after the implementation of these conditions can the Republic of Indonesia re-open negotiations under the auspices of the Committee of Good Offices or any other body established by the Security Council for the purpose of reaching a permanent and stable solution in Indonesia.

There is another point I should like to stress here. Under the present political conditions, and especially in the face of the prevailing sentiments of world opinion, the Netherlands Prime Minister will feel obliged to return home with some definite results in order to be able to justify the Netherlands policy of colonial warfare. Since he will find our leaders and our people unwilling to surrender to the demands of the Netherlands under the present circumstances, he will feel compelled to deal with other individuals to arrive at the projected Netherlands-controlled Federal Interim Government.

In connexion with this point, any such governmental structure will lack the stability which only popular support will be able to give. I should like to impress upon the members of the Security Council that any governmental structure arrived at by these means will not in any way alter the present situation. It will only mean the continuation of guerrilla warfare in Java and Sumatra and popular uprisings in the other islands.

There is another aspect of this Indonesian question which becomes more and more important and which will have a very definite and decisive bearing on the whole issue. Time and again I have pointed out before the Security Council that the Indonesian problem is not only a problem between the Netherlands and the Republic of Indonesia. The problem we are facing now is no longer only that of how to cope with the colonial war started by the Netherlands and with the continuation of its colonial policy. We are not only faced with a condemnation of this Dutch policy. To the peoples of neighbouring countries in Asia it is evident that the Netherlands is violating the peace in Indonesia and endangering the peace in South East Asia, and that it is also endangering the relationships between Asia and the other parts of the world. None of these people will acquiesce in annihilation of the Republic. I should like to stress that the solution of the Indonesian question will be determined very decisively by the conceptions of these countries in South East Asia of right, justice and peace.

The question of the withdrawal of Netherlands troops to the previous truce lines will inevitably have to be reconsidered in the light of this standpoint. The withdrawal of Netherlands troops will prove to be consistent with the prevailing feelings of the peoples in that part of the world.

General ROMULO (Philippines): Owing to the circumstances stated in a cablegram addressed to

selon laquelle il est impossible d'arriver à un accord équitable et honorable avec les Pays-Bas en l'absence d'une tierce partie pouvant assurer l'observation des règles de loyauté et d'honnêteté qui doivent déterminer les relations internationales.

Nous estimons que c'est dans ces conditions seulement que la République d'Indonésie pourra reprendre les négociations sous les auspices de la Commission de bons offices ou d'un autre organe établi par le Conseil de sécurité afin d'arriver à une solution permanente et stable en Indonésie.

Il y a un autre point que je voudrais souligner ici. Dans les conditions politiques actuelles, et surtout étant donné les réactions de l'opinion publique mondiale, le Premier Ministre des Pays-Bas se verra dans l'obligation d'obtenir certains résultats précis avant de rentrer chez lui, de façon à pouvoir justifier la guerre coloniale poursuivie par les Pays-Bas. Étant donné que ni nos dirigeants, ni notre peuple n'accepteront les exigences des Pays-Bas dans les circonstances présentes, le Premier Ministre se verra dans l'obligation de traiter avec d'autres individus, de façon à pouvoir constituer le gouvernement fédéral provisoire sous contrôle néerlandais dont la création est envisagée par les Pays-Bas.

Je voudrais dire, à ce propos, qu'aucun régime gouvernemental constitué dans ces conditions n'aura la stabilité que seul l'appui populaire peut donner. Je voudrais souligner devant le Conseil de sécurité qu'aucun gouvernement créé dans ces conditions ne pourra changer en quoi que ce soit la situation actuelle. Si un tel gouvernement était constitué, l'activité des guérillas se poursuivrait à Java et à Sumatra, et des soulèvements populaires auraient lieu dans les autres îles.

La question indonésienne présente également un autre aspect, qui deviendra de plus en plus important et qui aura une influence certaine et décisive sur l'ensemble de la situation. J'ai fait remarquer à maintes reprises au Conseil de sécurité que le problème indonésien ne se pose pas actuellement seulement entre les Pays-Bas et la République d'Indonésie. Le problème n'est plus seulement celui de la guerre déclenchée par les Pays-Bas et de la politique coloniale poursuivie par eux en Indonésie. Il ne s'agit plus seulement de condamner la politique des Pays-Bas. Aux yeux des peuples asiatiques voisins, il est évident que l'action des Pays-Bas, en entraînant une rupture de la paix en Indonésie, constitue une menace à la paix dans l'Asie du Sud-Est et met en danger les bonnes relations entre l'Asie et le reste du monde. Aucun de ces peuples n'acceptera la destruction de la République. Je désirerais souligner que la conception qu'ont ces peuples du droit, de la justice et de la paix jouera un rôle déterminant dans le règlement de la question indonésienne.

À ce point de vue, la question du retrait des troupes néerlandaises se posera certainement à nouveau. Le retrait des troupes néerlandaises donnerait satisfaction à tous les peuples qui habitent cette partie du monde.

Le général ROMULO (Philippines) (traduit de l'anglais): Pour les raisons exposées dans le télé-

the Security Council on 21 December 1948, the Philippine delegation was unable to participate in the recent emergency meetings of the Council in Paris on the Indonesian question. I therefore appreciate the opportunity which the President has given me today to make the first oral presentation of our views on this question since the renewal of armed hostilities in Indonesia.

The substance of these views was first embodied in the cablegram already mentioned, which has since been issued as document S/1140. Permit me to quote a brief passage from that written statement which is pertinent not only to what I am going to say, but also to the present status of the problem before the Security Council. This is what the Philippine delegation said at that time:

"... The Council is faced only with an act by a Member of the United Nations which constitutes a breach of the peace and an act of aggression. It is confronted moreover not by a new act requiring prolonged examination and debate but by the resumption of a military action which the Council ordered stopped more than one year ago.

"Since the pattern of the action by the Netherlands has remained the same, it would be logical for the Security Council to face the situation in a manner consistent also with its previous decisions. The first duty of the Council in our opinion is to order a cease-fire immediately. The Council should call upon the Netherlands authorities to desist forthwith from further hostile activities against the Republic of Indonesia, to withdraw their troops to the positions they occupied prior to the resumption of the military action, and to release at once the authorities of the Republic of Indonesia whom they have interned . . .

"The Philippine delegation further suggests that the Security Council consider other more positive measures that are to be applied in the event that the cease-fire order should be ignored, specifically measures that may be taken in accordance with Article 41 of the Charter . . ."

The text of the Philippine statement was transmitted to Paris one whole day before any resolution was submitted to the Council.

I submit that nothing has happened during the seventeen days that have elapsed since this statement was made that would diminish its pertinence to the problem before the Council. A cease-fire order has been issued, and although the Netherlands authorities now say that they have complied with it, at their pleasure and in their own good time—that is, having in the meantime achieved their principal military objectives—I do not think anybody really believes that hostilities have ceased or will soon cease in that unhappy country unless there is effective withdrawal of Netherlands troops to their positions before the truce was broken.

Nor has there been full compliance with that part of the Security Council resolution of 24 December 1948 [S/1150], calling for the immediate release of the President and other offi-

gramme adressé au Conseil de sécurité le 21 décembre 1948, la délégation des Philippines n'a pas pu participer aux séances extraordinaires, tenues récemment à Paris par le Conseil, et qui ont été consacrées à l'examen de la question indonésienne. Je remercie donc le Président de me permettre aujourd'hui de faire de vive voix, pour la première fois depuis la reprise des hostilités en Indonésie, une déclaration exposant notre point de vue en cette affaire.

Ces vues ont déjà été exposées en substance dans le télégramme que je viens de mentionner et qui a été publié sous la cote S/1140. Qu'il me soit permis de citer un bref passage de cette déclaration écrite qui, non seulement se rapporte à ce que je vais dire, mais encore permet de mieux comprendre où en est actuellement le problème soumis au Conseil de sécurité. Voici ce que la délégation des Philippines écrivait:

"... Le Conseil est uniquement en présence d'un acte d'un Membre des Nations Unies, constituant une rupture de la paix et un acte d'agression. Il ne s'agit d'ailleurs pas là d'un acte nouveau qui nécessiterait un examen prolongé, mais de la reprise d'une action militaire dont le Conseil de sécurité avait ordonné la cessation il y a plus d'un an.

"Les procédés employés par les Pays-Bas n'ayant pas changé, il serait logique que le Conseil de sécurité prenne, devant cette situation, une attitude conforme à ses décisions antérieures. A notre avis, le premier devoir du Conseil est de donner immédiatement l'ordre de cesser le feu; le Conseil devrait inviter les autorités néerlandaises à s'abstenir sur-le-champ de tous nouveaux actes d'hostilité envers la République d'Indonésie, à retirer leurs troupes sur les positions qu'elles occupaient avant la reprise de l'action militaire et à remettre immédiatement en liberté les autorités de la République d'Indonésie qu'elles ont internées . . .

"La délégation des Philippines estime, en outre, que le Conseil de sécurité devrait envisager d'autres mesures plus concrètes qui seraient appliquées au cas où l'ordre de cesser le feu ne serait pas exécuté, notamment des mesures à prendre en application de l'Article 41 de la Charte . . ."

Le texte de cette déclaration des Philippines a été transmis à Paris vingt-quatre heures avant qu'aucun projet de résolution n'ait été présenté au Conseil.

A mon avis, rien de ce qui s'est passé au cours des dix-sept jours qui se sont écoulés depuis n'est venu diminuer la pertinence de cette déclaration. Le Conseil a donné l'ordre de cesser le feu; les autorités néerlandaises affirment maintenant qu'elles ont obéi à cet ordre, lorsqu'elles l'ont jugé bon et au moment choisi par elles, c'est-à-dire lorsqu'elles eurent atteint leurs principaux objectifs militaires. Personne, il me semble, ne peut croire que les hostilités ont cessé ou cesseront bientôt dans ce malheureux pays, à moins que les troupes néerlandaises ne se soient retirées en fait sur les positions qu'elles occupaient avant la rupture de la trêve.

D'autre part, on ne peut pas dire non plus que les Pays-Bas se soient conformés à la disposition de la résolution du 24 décembre 1948 [S/1150] qui les invitait à remettre immédiatement en

cial of the Republic who were arrested by the Netherlands authorities—the President, a distinguished and great statesman, now as free in Banka as he would have been in St. Helena or Alcatraz. This decision was reiterated in the second resolution approved by the Council on 28 December [S/1164], although it must be obvious that full observance of the cease-fire order cannot be ensured so long as the authorities of the Republic have not the means to exercise effective command over the Indonesian troops now engaged in guerrilla warfare.

Finally, it is not reasonable to expect that peaceful negotiations of any kind can be resumed so long as the Security Council chooses to condone the brazen attempt to seek a solution of the Indonesian question by force of arms.

In going over the records of the Council's meetings in Paris on the Indonesian question, one is struck with dismay, almost with awe, by the series of vacillations, contradictions and irrelevancies which marked those deliberations as being among the most tragic in the history of the United Nations; and it is largely because of that indecision that the Council meets today, for the first time in the new year, to face a far more complicated and potentially more explosive problem than that which confronted it seventeen days ago.

The whole world has watched with unbelieving eyes the tangled issues, the muddled attitudes and the labyrinthine self-justifications that emerged in the course of the meetings in Paris. It is a sad story which will, perhaps, never be fully told, but I believe that it is a story which must be told, even if only briefly and in bare outline, since elaboration cannot possibly add anything to the inherent tragedy of it.

The story begins with the letter dated 14 December 1948 [S/1120] from the head of the Indonesian delegation to the President of the Security Council, who was at that time the representative of Belgium. The letter warned the Council of the danger of renewed conflict in these words:

"The Committee"—that is, the Committee of Good Offices—"has . . . expressed its deliberate conviction that the present situation can only lead to 'intensification of the factors already making for further economic deterioration, general unrest and social upheaval. Widespread hostilities involving the conflict of organized armed groups on a large scale might be the outcome.'

"The situation is therefore one of extreme gravity . . . Under the circumstances, the Government of the Republic of Indonesia urges the Security Council to summon an immediate meeting to consider the situation . . ."

That was on 14 December 1948. This warning went unheeded and the meeting requested was never held.

liberté le Président ainsi que les autres personnalités républicaines arrêtées par les autorités néerlandaises; le Président, qui est un grand et remarquable homme d'Etat, se trouve actuellement à l'île de Banka, où il est à peu près aussi libre qu'il l'aurait été à Sainte-Hélène ou à Alcatraz. Le Conseil a réitéré cet ordre dans une deuxième résolution adoptée le 28 décembre [S/1164]; mais il est évidemment impossible de faire observer strictement cet ordre tant que les autorités de la République ne sont pas en mesure d'assurer effectivement le commandement des troupes indonésiennes qui poursuivent des opérations de guérilla.

Enfin, on ne peut guère s'attendre à une reprise des négociations pacifiques si le Conseil de sécurité continue d'accueillir avec indulgence les tentatives audacieuses des Pays-Bas, qui n'hésitent pas à rechercher une solution de la question indonésienne par la force des armes.

Lorsqu'on examine les comptes rendus des séances consacrées à la question indonésienne, tenues à Paris par le Conseil de sécurité, on est stupéfait, presque terrifié, à la vue des innombrables hésitations, contradictions et inconséquences qui ont fait que ces délibérations ont été les plus tragiques que l'Organisation des Nations Unies ait encore connues. C'est en grande partie en raison de cette indecision que le Conseil, en se réunissant aujourd'hui pour la première fois en cette nouvelle année, se trouve en présence d'un problème devenu beaucoup plus complexe et infiniment plus grave qu'il ne l'était il y a dix-sept jours.

C'est en hésitant de se rendre à l'évidence que le monde entier a suivi les séances tenues à Paris, avec les déclarations confuses, les prises de position contradictoires et les justifications sybillines qui les ont marquées. Tout cela constitue une bien triste histoire, qui ne sera peut-être jamais rendue entièrement publique, mais qui, je crois, mérite d'être racontée, ne serait-ce que brièvement et dans ses grandes lignes; un récit détaillé ne saurait, en effet, rien ajouter au caractère tragique des faits.

L'affaire s'ouvre avec la réception, par le Président du Conseil de sécurité, qui était alors le représentant de la Belgique, d'une lettre en date du 14 décembre 1948 du chef de la délégation indonésienne [S/1120]. La lettre annonçait au Conseil que les hostilités menaçaient de reprendre en Indonésie; elle disait:

"La Commission" — il s'agit de la Commission de bons offices — "se déclare . . . profondément convaincue que la situation actuelle ne permet d'envisager que 'l'intensification des facteurs qui contribuent déjà à l'aggravation de la situation économique, font naître un malaise général et provoquent des bouleversements sociaux. Il pourrait en résulter des hostilités généralisées opposant, sur des grandes étendues, des groupes armés organisés.'"

"La situation est donc extrêmement grave . . . Dans ces circonstances, le Gouvernement de la République d'Indonésie prie instamment le Conseil de sécurité de tenir immédiatement une séance afin d'étudier la situation . . ."

Cela se passait le 14 décembre 1948. Le Conseil ne tint aucun compte de cet avertissement, et la séance demandée n'eut jamais lieu.

Exactly as the letter of the Indonesian representative had predicted, the Netherlands armed forces went into action against the Republic four days later, on 18 December 1948. Next day, thank Heaven, the United States and Australian delegations asked for an emergency meeting of the Council [S/1128]. Those of us who had observed the somewhat uncertain attitude which the United States delegation had taken towards numerous reports of the Committee of Good Offices—reports which were clearly premonitory of the tragic events which have since occurred—were pleasantly surprised by the new United States policy, and we eagerly awaited further positive evidence that the United States delegation was at last determined to give substantial support to the well-known liberal views of the United States member of the Committee of Good Offices.

This evidence came in the form of the joint resolution introduced by Colombia, Syria and the United States [S/1142] which considered the resumption of hostilities to be a violation of the cease-fire resolution of 1 August 1947 [S/459], and called upon the parties to cease hostilities forthwith, and to withdraw their armed forces to the respective sides of the demilitarized zones established under the *Renville* truce agreement of 17 January 1948 [S/649, appendix XI]. The Australian delegation, whose attitude on this question from the very beginning has been clear and straightforward and deserves the praise and gratitude of all liberty-loving peoples, proposed an amendment [S/1145] calling for the immediate release of the President and other political prisoners arrested since 18 December and instructing the Committee of Good Offices to ensure that there should be no reprisals or punitive action taken against individuals.

The action of the Netherlands was condemned by most of the members of the Security Council as "unjustified", "brutal" and "shocking"—I am quoting words from the verbatim records of the statements made by representatives in the Council. The mildest expression of reproof by members who had special reasons of their own for being mild was the lifted eyebrow and a statement of regret. It is not for me to question the manner in which any member of this body votes on any resolution, or any part of any resolution. I merely note the fact that Belgium, France, the Ukrainian Soviet Socialist Republic and the Union of Soviet Socialist Republics abstained on the cease-fire paragraph which, nevertheless, was carried; that Argentina, Belgium, Canada, France, the Ukrainian Soviet Socialist Republic and the Union of Soviet Socialist Republics abstained on the paragraph on troop withdrawal, which consequently was defeated; and that Belgium, France, the Ukrainian Soviet Socialist Republic and the Union of Soviet Socialist Republics abstained on the resolution as a whole.

One must, however, be honest and say that it is not too difficult to understand the abstention on the part of France, which, nevertheless, de-

Tout comme le représentant de l'Indonésie l'avait prédit dans sa lettre, les forces armées néerlandaises sont entrées en action contre la République quatre jours plus tard, c'est-à-dire le 18 décembre 1948. Le lendemain, grâce au ciel, les délégations des Etats-Unis et de l'Australie demandèrent au Conseil de se réunir d'urgence [S/1128]. Ceux d'entre nous qui avaient noté les réactions quelques peu ambiguës avec lesquelles la délégation des Etats-Unis avait accueilli nombre des rapports de la Commission de bons offices — rapports qui annonçaient clairement les événements tragiques qui ont eu lieu depuis — ont été agréablement surpris par la nouvelle politique adoptée par les Etats-Unis; nous avons donc attendu avec impatience que la délégation des Etats-Unis vienne, par de nouvelles mesures, confirmer qu'elle avait enfin décidé de se rallier au point de vue libéral qui est celui du représentant de son pays à la Commission de bons offices.

Cette confirmation a revêtu la forme d'un projet de résolution proposé par la Colombie, la Syrie et les Etats-Unis [S/1142], lequel déclare que la reprise des hostilités est contraire à la résolution adoptée par le Conseil le 1er août 1947 [S/459] et invite les parties à cesser les hostilités sur-le-champ et à retirer immédiatement leurs forces armées, chacune de son côté, en deçà des zones démilitarisées établies aux termes de l'Accord de trêve du *Renville* du 17 janvier 1948 [S/649, annexe XI]. La délégation de l'Australie, dont l'attitude en cette affaire a toujours été claire et nette et qui mérite l'éloge et la gratitude de tous les peuples épris de paix, a proposé un amendement [S/1145] prévoyant la mise en liberté immédiate du Président et des autres prisonniers politiques arrêtés depuis le 18 décembre, et donnant pour instructions à la Commission de bons offices de veiller à ce qu'il n'y ait pas de représailles ni de sanctions appliquées à des individus.

L'action des Pays-Bas a été condamnée par la plupart des membres du Conseil de sécurité qui l'ont qualifiée d' "injustifiée", de "brutale" et de "révoltante" — je cite ces termes d'après les comptes rendus sténographiques des déclarations faites par les représentants devant le Conseil. Même les membres qui avaient des raisons particulières pour se montrer indulgents ont eu un geste de surprise et ont exprimé leurs regrets. Il ne m'appartient pas de critiquer la manière dont les membres du Conseil jugent bon de voter sur telle ou telle résolution ou telle ou telle partie de résolution. Je constate simplement que la Belgique, la France, la République socialiste soviétique d'Ukraine et l'Union des Républiques socialistes soviétiques se sont abstenues de voter sur le paragraphe relatif à l'ordre de cesser le feu, paragraphe qui a cependant été adopté. D'autre part, l'Argentine, la Belgique, le Canada, la France, la République socialiste soviétique d'Ukraine et l'Union des Républiques socialistes soviétiques se sont abstenues de voter sur le paragraphe relatif au retrait des troupes, lequel, en conséquence, a été rejeté; enfin, la Belgique, la France, la République socialiste soviétique d'Ukraine et l'Union des Républiques socialistes soviétiques se sont abstenues de voter sur l'ensemble de la résolution.

En toute franchise, il faut reconnaître qu'il n'est pas difficile de comprendre les motifs de la délégation de la France qui a néanmoins

scribed the action of the Netherlands as "brutal and shocking". It is somewhat more difficult to understand the abstention of Belgium, whose representative on the Committee of Good Offices, as Chairman of that body, signed all the reports of the Committee denouncing the Netherlands military action as a violation both of the cease-fire order of 1 August 1947 and of the terms of the *Renville* Truce Agreement.

It is equally difficult to explain the abstention of Argentina and Canada on the troop withdrawal clause, but the hardest of all to explain is the total abstention on each and every paragraph of the resolution on the part of the Union of Soviet Socialist Republics, which has posed before the whole world as the defender of the weak and oppressed nations, reaping a rich harvest of favourable propaganda in the process, and which withheld its vote from the troop withdrawal clause merely because it did not specify the Netherlands as the sole offender in the case. As if this vacillation and indecision were not enough, however, the USSR itself submitted a resolution on 24 December [S/1148] containing its own version of the troop withdrawal clause aimed exclusively at the Netherlands, and this time the United States and the United Kingdom, which had supported the troop withdrawal provision in the joint three-Power resolution, abstained, the result being the defeat of the paragraph, thus compounding twice over the unhappy blunder of the USSR.

I have expressed regret for the abstention of the Soviet Union on the United States resolution, but one had the right to expect that the United States, which had no devious propaganda game to play, would vote its own conviction, which the United States representative had expressed in his statement to the Council [389th meeting], identifying the Netherlands as the breaker of the truce. As for the United Kingdom, they said it was a matter of second thoughts, but on this I shall say more later.

I am sorry to have detained the Council with this account of its own recent performance on the Indonesian question. I wish to assure the members of this body that it has not been my purpose to hold up to scorn any member State of the Council on account of the devious course it may have followed upon this problem. We are all aware that what may often seem to others merely minor matters of technicality, terminology or even pride of authorship, might really spring from some strong and overriding motives that are not always convenient to admit or easy to explain. My purpose, rather, has been to trace the intricate labyrinth by which the Council finally arrived at its various decisions on the Indonesian question, and to point to the yet remaining opportunities for just and effective action that were missed. In this manner, it may be possible for the Council to retrace its course, if only for part of the way, and to explore, with a fair amount of renewed zeal, the opportunities that have been neglected.

qualifié l'action entreprise par les Pays-Bas de "brutale" et de "choquante". Il est moins facile de comprendre l'attitude de la Belgique, car le représentant de ce pays à la Commission de bons offices a, en tant que Président de cet organe, signé tous les rapports de la Commission qui dénonçaient l'action militaire des Pays-Bas comme constituant une violation, tant de l'ordre de cesser le feu du 1er août 1947 que des dispositions de l'Accord de trêve du *Renville*.

Il est également difficile d'expliquer l'abstention de l'Argentine et du Canada sur le paragraphe concernant le retrait des troupes. Mais plus incompréhensible encore est l'attitude de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, qui s'est abstenue sur chacun des paragraphes et sur l'ensemble du projet de résolution; l'URSS s'est pourtant toujours présentée au monde comme le défenseur des nations faibles et opprimées, ce qui a fort utilement servi sa propagande. L'Union soviétique a décidé de s'abstenir sur le paragraphe relatif au retrait des troupes, pour la seule raison que les Pays-Bas n'y sont pas désignés comme les seuls coupables en la matière. Mais, comme si ces hésitations n'étaient pas suffisantes, l'URSS a présenté elle-même le 24 décembre 1948 un projet de résolution [S/1148] qui présentait une nouvelle version de la clause relative au retrait des troupes et qui visait exclusivement les Pays-Bas; mais alors, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, qui avaient appuyé la disposition concernant le retrait des troupes dans le projet de résolution commun des trois Puissances, ont décidé de s'abstenir et, de ce fait, le paragraphe a été rejeté; tel a été le double résultat de l'erreur regrettable commise par l'URSS.

J'ai dit combien il était regrettable que l'Union soviétique se fût abstenue sur le projet de résolution des Etats-Unis; mais on était en droit d'espérer que les Etats-Unis, qui ne poursuivent pas une propagande tortueuse, voteraient conformément aux convictions que le représentant des Etats-Unis a exposées dans sa déclaration au Conseil [389^{ème} séance], lorsqu'il a attribué aux Pays-Bas la responsabilité de la violation de la trêve. Le Royaume-Uni a expliqué qu'il avait dû reconsidérer sa position; je reviendrai sur cette question.

Je m'excuse d'avoir retardé le Conseil en lui rappelant de quelle manière il a traité la question indonésienne. Je voudrais assurer au Conseil que mon intention n'était nullement de mettre au pilori certains de ses membres en raison de la politique tortueuse qu'ils peuvent avoir suivie en cette affaire. Nous savons tous que ce qui peut paraître à certains ne constituer que des questions techniques secondaires, des points de terminologie ou même de la simple vanité d'auteur, s'explique parfois en fait par des motifs puissants et décisifs qui sont souvent difficiles à avouer ou à expliquer. Mon but a été de retracer la voie compliquée que le Conseil a suivie pour arriver finalement à ses décisions sur la question indonésienne; je me suis efforcé de montrer que le Conseil n'a pas su saisir certaines occasions qui s'offraient et s'offrent encore à lui et qui lui auraient permis d'agir avec justice et efficacité. Le Conseil peut peut-être encore revenir sur ses pas, ne serait-ce que dans une certaine mesure, et examiner, avec une ardeur nouvelle, les possibilités négligées jusqu'ici.

I make reference, of course, to the reconsideration of that point which, in substance, was included both in the original joint draft resolution sponsored by Colombia, Syria and the United States and in the draft resolution proposed by the USSR, namely, the order for the withdrawal of armed forces to the positions they occupied prior to the renewal of military operations. Surely my delegation is not alone in thinking that this particular paragraph failed to obtain approval only because of an inconsequential difference in phrasing between the two drafts already mentioned.

In objecting to the wording of this paragraph in the original three-Power resolution [392nd meeting], the representative of the USSR made much of the point that it called upon both sides to withdraw their troops, when it was plain from all reports that the orders should have been addressed only to the Netherlands armed forces. While this position may be correct in strict logic, it can make no real difference in the actual observance of the order. On the face of it, the order would apply to both sides. If, as we firmly believe, only the Netherlands troops have advanced anywhere beyond the demarcation lines, while the Republican forces have retreated, then the order would apply only to the former, for certainly it would not be logical to require retreating troops to retire to the side of the demilitarized zone where they have always been and now are—only farther inside it. In other words, even a general order for withdrawal, which does no more than to try to appear impartial, would apply only to those forces to which it can, in reason and common sense, apply.

It is of interest to note that the Indonesian delegation itself was willing to accept this paragraph as worded in the three-Power draft resolution, and no wonder, since their conscience was clear and they knew that such an order, like the law against murder, for instance, would spare the innocent and apply only to the guilty. This being the attitude of the Indonesian delegation, it is difficult to see what good purpose and whose genuine interest would be served by a stubborn insistence on the logical construction of the order of withdrawal and on the precision of its terminology. Certainly, it would not be in the interest of the Indonesian people and their Government.

The question of troop withdrawal is of crucial importance at this moment. As the Council is aware, mobile operations characteristic of guerrilla warfare have already started in various parts of the archipelago. Such operations are certain to be intensified, for one cannot call upon people who have been twice stabbed in the back to fold their arms and bare their breasts to the bayonets of a wily and ruthless opponent who has a record of having broken one cease-fire order and of having ignored a second.

Once again, the portents are clear. Only two days ago, on 5 January, Lieutenant-General Spoor, Commander-in-Chief of the Netherlands armed forces, announced—and he was quoted

Je fais allusion, naturellement, aux points qui figurent dans le projet de résolution primitif présenté par la Colombie, la Syrie et les Etats-Unis aussi bien que dans le projet de résolution proposé par l'URSS, c'est-à-dire au retrait des troupes sur les positions qu'elles occupaient avant la reprise des opérations militaires. Ma délégation n'est certainement pas la seule à penser que ce paragraphe n'a été rejeté qu'en raison de considérations tout à fait secondaires, portant sur la rédaction des deux projets de résolution dont j'ai déjà parlé.

Lorsqu'il s'est élevé contre les termes employés dans le projet de résolution original des trois Puissances [392ème séance], le représentant de l'URSS a beaucoup insisté sur le fait que ce projet de résolution invite l'une et l'autre partie à retirer leurs troupes, alors qu'il ressort clairement de tous les rapports que les ordres devraient s'adresser seulement aux forces armées des Pays-Bas. Cette position est peut-être correcte du point de vue de la stricte logique; mais elle ne change rien au fond même de la question. Au point de vue formel, cet ordre s'applique aux deux parties. Mais si, comme nous en sommes persuadés, seules les troupes des Pays-Bas ont dépassé la ligne de démarcation, tandis que les forces de la République ont battu en retraite, alors, l'ordre ne s'appliquera en fait qu'aux seules troupes des Pays-Bas; il ne serait pas logique, en effet, de demander à des troupes qui reculent de se retirer en deçà d'une zone démilitarisée dans laquelle elles ne sont jamais entrées et dont elles sont actuellement très éloignées. En d'autres termes, même un ordre de retrait de caractère général, qui n'aurait ce caractère que par souci d'impartialité, ne s'appliquerait qu'aux forces militaires auxquelles il peut raisonnablement s'appliquer.

Il est intéressant de remarquer que la délégation de l'Indonésie elle-même était prête à accepter le projet de résolution des trois Puissances dans cette rédaction. Cela n'a rien d'étonnant, puisque les Indonésiens avaient la conscience nette et savaient bien qu'un tel ordre, tout comme par exemple la loi qui réprime l'assassinat, épargne les innocents et ne s'applique qu'aux coupables. Devant cette attitude de la délégation de l'Indonésie, il est difficile de comprendre pourquoi, dans quel intérêt il faut s'obstiner à demander que l'ordre de retrait soit rédigé d'une manière plus logique et dans des termes plus précis. Ce ne serait certes pas dans l'intérêt du peuple indonésien et de son Gouvernement.

La question du retrait des troupes est extrêmement importante à l'heure actuelle. Comme le Conseil le sait, des opérations de mouvement, caractéristiques d'une campagne de guérilla ont déjà commencé dans plusieurs parties de l'archipel. Ces opérations sont appelées à s'intensifier; on ne peut, en effet, demander à des gens qui, par deux fois, ont été poignardés dans le dos, de se croiser les bras et de s'offrir sans résistance aux baïonnettes d'un adversaire rusé et implacable qui a déjà violé un premier ordre de cesser le feu et n'a tenu aucun compte du second.

Une fois de plus, on voit clairement comment les événements vont se dérouler. Il y a deux jours seulement, le 5 janvier, le lieutenant-général Spoor, commandant en chef des forces armées

here today with pride by the representative of the Netherlands—that the task of his troops will now be restricted to acting against so-called roving bands or individuals trying to cause disturbances. He is quoted as having instructed his officers:

“I charge you and the troops under your command to carry out this task, within its limits, strictly and with great diligence.”

If the Netherlands troops will show even half the diligence that was shown by their observers in reporting the so-called infiltrations and alleged violations of the truce by Republican elements prior to 18 December, the Council knows what to expect from the orders that have been issued by Lieutenant-General Spoor to his officers and men. There will be no lack of incidents which the Netherlands authorities will seize upon to justify the continuance of their military operations.

The plain fact of the matter is that the second cease-fire resolution cannot be effectively implemented as it stands. There are no means of ensuring the observance of the cease-fire unless and until there is a withdrawal of troops to the positions they occupied before the resumption of military operations.

I presume that the reconsideration of the question of troop withdrawal is not precluded by the decisions that the Council has already taken. In the resolution adopted by the Council on 28 December [S/1165], the consular representatives in Batavia were requested to send a report on the situation in Indonesia, “. . . covering in such report the observance of the cease-fire orders and the conditions prevailing in areas under military occupation or from which armed forces now in occupation may be withdrawn.”

I repeat: “. . . or from which armed forces now in occupation may be withdrawn.”

That was the Council's order on 28 December. The last clause—“. . . or from which armed forces now in occupation may be withdrawn”—seems to have kept the door open for the reconsideration of a vital point which was rejected only because of what my delegation considers to be a disagreement on an issue of very minor importance.

I have already said, and I repeat it once more, that faithful and continued compliance with the cease-fire order would be virtually impossible in the present circumstances unless it is accompanied by an order for troop withdrawal. In the event of this proving to be true, further action would be necessary. This fact was clearly stated by the representative of the United States as early as 22 August 1947 [193rd meeting], when he told the Council:

“It is hardly necessary for me to emphasize the seriousness with which my Government would view a failure by the parties to comply with the Council's cease-fire order. Of course

néerlandaises — dont le représentant des Pays-Bas a aujourd'hui, ici, cité les paroles avec orgueil — a déclaré que ses troupes se borneraient à lutter contre ce qu'il appelle des bandes ou des individus qui errent dans le pays et cherchent à troubler l'ordre. Le général aurait donné à ses officiers l'ordre suivant:

“Je vous charge, vous, et les troupes que vous commandez, de remplir cette tâche strictement et avec la plus grande diligence, dans les limites qu'elle comporte.”

A supposer même que les troupes néerlandaises ne fassent preuve que de deux fois moins de diligence que les observateurs néerlandais ne l'ont fait lorsqu'il s'est agi de signaler les prétendues infiltrations et violations de la trêve par les éléments républicains avant le 18 décembre, le Conseil sait très bien ce que l'on peut attendre des ordres qui ont été donnés par le lieutenant-général Spoor. Les incidents ne manqueront pas, que les autorités néerlandaises sauront utiliser pour justifier la poursuite de leurs opérations militaires.

Il est évident que la deuxième résolution ordonnant de cesser le feu ne peut pas être efficacement mise en application sous sa forme actuelle. Il sera impossible d'assurer l'exécution de l'ordre de cesser le feu, tant que les troupes ne se seront pas retirées sur les positions qu'elles occupaient avant la reprise des opérations militaires.

Je suppose que les décisions déjà prises par le Conseil n'empêchent pas celui-ci d'examiner à nouveau la question du retrait des troupes. La résolution adoptée par le Conseil le 28 décembre [S/1165] demande aux représentants consulaires à Batavia, d'envoyer un rapport sur la situation en Indonésie: “. . . qui expose la manière dont les ordres de cesser le feu sont observés et les conditions qui existent dans les zones militairement occupées ou qui auront pu être évacuées par les forces armées qui les occupent actuellement”.

Je répète: “ou qui auront pu être évacuées par les forces armées qui les occupent actuellement”.

Tel est l'ordre qu'a donné le Conseil le 28 décembre dernier. La dernière disposition: “. . . ou qui auront pu être évacuées par les forces armées qui les occupent actuellement” semble indiquer que le Conseil s'est réservé la possibilité d'examiner une fois de plus ce point fondamental, qui n'a été rejeté que par suite d'un désaccord portant essentiellement sur une question que ma délégation considère comme étant d'importance tout à fait secondaire.

Je l'ai déjà dit, et je le répète encore: il serait pratiquement impossible, dans les circonstances actuelles, d'exécuter loyalement et d'une manière continue l'ordre de cesser le feu, si celui-ci n'était pas accompagné d'un ordre prévoyant le retrait des troupes. Si les événements confirment cette assertion, il deviendra nécessaire de prendre de nouvelles mesures. C'est ce qu'a déclaré en termes très clairs le représentant des Etats-Unis lorsqu'il a dit au Conseil, dès le 22 août 1947 [193ème séance]:

“J'ai à peine besoin de souligner le caractère de gravité que mon Gouvernement attacherait au défaut d'observance par les parties de l'ordre du cessez le feu donné par le Conseil. Naturelle-

in such event,"—the representative of the United States said solemnly—"the Council would, under Article 40, have to take such failure into account in considering further action."

This significant statement was repeated with approval by Mr. Jessup in his statement to the Security Council on 22 December 1948 [389th meeting]. This statement, I say, is significant, not only because it cites Article 40, but because it speaks of further action that must be considered in the event of failure to comply, whereas Article 40 itself merely says in a general way that "The Security Council shall duly take account of failure to comply with such provisional measures".

The interpolation by the United States representative of the words "further action" in the context of Article 40 is especially significant because it obviously and logically points to the measures mentioned in the next Article, namely, "... measures not involving the use of armed force ..." which are to be employed to give effect to the decisions of the Security Council.

An instance on such "further action" has been provided by the United States itself, and the world, I am sure, welcomed it with thanks and praise. It was provided by the United States unilaterally, it is true, but nevertheless it is of the type contemplated in the statement of its representatives here. It is the withholding of Marshall Plan aid to the Netherlands in the Indies.

"Further action" of a collective character, for the moment outside of the Security Council but within the framework of the United Nations, is soon to be considered in the forthcoming conference of Eastern States in New Delhi.

I close my remarks with an earnest appeal to the members of the Security Council not to allow themselves to be deflected from the urgent task which remains to be done. The bewildering changes that have marked the attitudes of certain Powers in the Council have been ascribed to "second thoughts". The wisdom of second thoughts is rarely to be doubted, but if the changes I have noted, which have gravely injured the interests of the Indonesian people and the prestige of the United Nations, were indeed the result of second thoughts, then I respectfully suggest that a third attempt to straighten out our thinking should be made, and made now.

No matter what narrow self-interest may ordain, no matter what short-term expediencies may dictate, and no matter what propaganda may say, the only way to save Asia for democracy is to give it freedom and to accept its many nations and numerous peoples—more than one-half of the human race—as co-equal partners in the making of a freer and a better world.

ment, dans un cas pareil", a solennellement ajouté le représentant des Etats-Unis, "en vertu de l'Article 40, le Conseil devrait tenir compte de cette défaillance et prévoir de nouvelles mesures."

Cette déclaration significative a été reprise et approuvée par M. Jessup dans la déclaration qu'il a faite au Conseil de sécurité le 22 décembre 1948 [389ème séance]. Cette déclaration, dis-je, est significative, non seulement parce qu'elle mentionne l'Article 40, mais surtout parce qu'il y est parlé d'autres mesures qu'il faudrait envisager si l'ordre de cesser le feu n'était pas observé, alors que l'Article 40 se borne à indiquer d'une manière générale que "en cas de non-exécution de ces mesures provisoires, le Conseil de sécurité tient dûment compte de cette défaillance".

L'emploi par le représentant des Etats-Unis des mots "autres mesures" à propos de l'Article 40 revêt une signification particulière, car ces mots se réfèrent, évidemment et logiquement, aux mesures mentionnées dans l'Article suivant, à savoir "les mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée" qui doivent être prises pour donner effet aux décisions du Conseil de sécurité.

Les Etats-Unis eux-mêmes ont donné l'exemple de ce que peuvent être ces "autres mesures", et le monde, j'en suis certain, a accueilli leur geste avec reconnaissance et louange. Ces mesures, il est vrai, ont été prises par les Etats-Unis unilatéralement, mais il n'en reste pas moins qu'elles ont été dans la ligne de ce qui a été envisagé par les représentants de ce pays ici. Il s'agit de la suspension de l'aide au titre du plan Marshall aux Pays-Bas, dans les Indes néerlandaises.

La conférence des Etats orientaux qui doit se tenir prochainement à la Nouvelle-Delhi étudiera sous peu, pour le moment en dehors du Conseil de sécurité, mais dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, "d'autres mesures" d'un caractère collectif.

Je terminerai mon intervention en adressant un pressant appel aux membres du Conseil de sécurité pour qu'ils ne se laissent pas détourner de la tâche urgente qu'il reste à accomplir. Les modifications déconcertantes qui ont marqué l'attitude de certaines Puissances au sein du Conseil ont été attribuées à une plus ample réflexion sur la question. Il est généralement sage de procéder à de plus amples réflexions, mais, si les modifications que j'ai fait remarquer et qui ont porté gravement atteinte aux intérêts des Indonésiens et au prestige de l'Organisation des Nations Unies sont le résultat de plus amples réflexions, je me permets de demander qu'on fasse sans délai un nouvel et troisième effort pour rectifier notre manière d'envisager la question.

Quoi que puissent conseiller des intérêts égoïstes, quelles que soient les solutions dictées par des raisons d'opportunisme à court terme et les affirmations de la propagande, il n'y a qu'un moyen d'assurer le triomphe de la démocratie en Asie, et c'est de lui donner la liberté et d'accepter de donner à ses nombreuses nations et à ses peuples multiples, qui représentent plus de la moitié de la race humaine, le rôle de participants, sur un pied d'égalité, dans la construction d'un monde plus libre et meilleur.

Permit me to quote a brief passage from the writings of the national hero of the Philippines, Dr. José Rizal, who was shot by the Spaniards in 1896 at the beginning of the revolution which he inspired against the three-hundred-year tyrannical rule of Spain over my country.

"In proportion as it is bathed in blood and drenched in tears and gall, the colony, if it has any vitality, learns how to struggle and perfect itself in fighting, while the mother country, whose colonial life depends upon peace and the submission of the subjects, is constantly weakened, and, even though she were to make heroic efforts, as her number is less and she has only a fictitious existence, she finally perishes. She is like the rich voluptuary accustomed to be waited upon by a crowd of servants toiling and planting for him, and who, on the day his slaves refuse him obedience, as he does not live by his own efforts, must die."¹

Rizal was a keen student of history and a good prophet.

If the Security Council needs a fresher reminder than this, I shall quote the eloquent plea addressed to the Netherlands Government on 17 December 1948 by the United States representative on the Committee of Good Offices, Mr. Cochran [S/1129], who is a credit to his great country. He said:

"The issues at stake are too tremendous for all concerned, the human values too incalculable, to permit any of us to relax our efforts at this crucial time."

On behalf of freedom, this was said on the very eve of the Netherlands military action against the Republic of Indonesia. Mr. Cochran, an American, was thinking mainly of Indonesia. I beg the Security Council to think today of the issues at stake and of the human values involved in this question in terms of the whole of Asia and, beyond that, of the whole world.

I thank the President of the Security Council for the privilege of being permitted to make this intervention.

Mr. MAKIN (Australia): I desire to emphasize in the strongest possible terms that I feel that this Security Council should not adjourn without taking at least the immediate steps which the situation in Indonesia urgently requires. Let me summarize, very briefly, what that situation is as it appears to the Australian Government.

Two weeks ago, on 24 December [392nd meeting], the Security Council by a vote of seven to none, with four abstentions, called upon the Government of the Netherlands and the Government of the Republic of Indonesia to cease hostilities forthwith [S/1150]. It also called upon the parties to release the President and other political leaders arrested since 18 December.

¹ Rizal's Life and Minor Writings, The Philippines Education Company, Manila, 1927.

Qu'il me soit permis de citer un bref passage de l'œuvre du héros national des Philippines, le docteur José Rizal, qui a été fusillé par les Espagnols en 1896, alors que commençait, sous son inspiration, la révolution contre la domination tyrannique que les Espagnols ont exercée, trois siècles durant, sur mon pays:

"Plus elle est baignée dans le sang, dans les larmes et dans l'amertume, plus une colonie, si elle possède quelque vitalité, apprend à combattre et à se perfectionner dans la lutte, tandis que la métropole, dont l'existence aux colonies dépend de la paix et de la soumission de ses sujets, s'affaiblit constamment. Aussi, même si elle entreprend d'héroïques efforts, la métropole finit-elle par succomber, car elle est numériquement plus faible et n'a qu'une existence fictive. Elle est comme le riche sybarite habitué à être servi par une foule de serviteurs qui peinent et travaillent pour lui, mais qui, le jour où ses esclaves refusent de lui obéir doit mourir car il ne vit pas par ses propres efforts⁴."

Rizal étudiait avec passion l'histoire et était bon prophète.

Si le Conseil de sécurité veut une référence à un document plus récent, je citerai le passage suivant de l'éloquent appel adressé au Gouvernement des Pays-Bas le 17 décembre 1948 [S/1129] par M. Cochran, représentant des États-Unis à la Commission de bons offices, appel qui fait honneur à son grand pays:

"Les problèmes en jeu sont trop importants pour tous les intéressés, la vie humaine a trop de prix pour qu'aucun de nous puisse relâcher ses efforts à cette heure critique."

Cela a été affirmé au nom de la liberté, la veille même du jour où les Pays-Bas ont attaqué par la force des armes la République d'Indonésie. M. Cochran, qui est Américain, avait surtout l'Indonésie en vue. Quant à moi, c'est dans le cadre de l'Asie tout entière et, par delà elle, de l'univers tout entier, que je demande instamment au Conseil de sécurité de penser aujourd'hui aux problèmes en jeu et aux vies humaines qui en dépendent.

Je remercie le Président du Conseil de sécurité de m'avoir permis de faire cette intervention.

M. MAKIN (Australie) (traduit de l'anglais): Je désire déclarer, avec la plus grande énergie que, à mon avis, le Conseil de sécurité ne devrait pas lever cette séance sans avoir pris au moins les mesures immédiates que réclame de toute urgence la situation en Indonésie. Qu'il me soit permis de résumer brièvement comment la situation se présente aux yeux du Gouvernement australien.

Il y a deux semaines, le 24 décembre [392ème séance], le Conseil de sécurité, à la suite d'une décision prise par sept voix contre zéro, avec quatre abstentions, a invité le Gouvernement des Pays-Bas et le Gouvernement de la République d'Indonésie à cesser immédiatement les hostilités [S/1150]. Il a également invité les parties à mettre en liberté le Président et les autres per-

⁴ Traduit de Rizal's Life and Minor Writing, publié par The Philippines Education Company, Manille, 1927.

Unfortunately, it did not adopt the proposal of the United States to call for a withdrawal of the Netherlands forces. I shall refer to this omission later, but for the moment I shall deal only with what the Council formally decided.

On 28 December [395th meeting], the Security Council, noting that the Netherlands Government had not so far released the President of the Republic of Indonesia and all other political leaders, passed a further resolution [S/1164] calling upon the Netherlands to release the political prisoners forthwith and to report to the Security Council within twenty-four hours. It has been difficult to get first-hand information on some aspects of the situation in Java. The military observers of the Committee of Good Offices were, according to its report set forth in document S/1166 "concentrated in Batavia". Notwithstanding the statements of the representative of the Netherlands in the Security Council on 27 December [393rd meeting] and again today, it appears from the report of the Committee of Good Offices dated 7 January [S/1189] that no concrete progress has been made towards the return to the field of the military observers.

Not one military observer is as yet in process of returning to the field. A decision was to have been made by the Commander-in-Chief, but nothing has been received from him. This is stated in the letter of 6 January from the Committee of Good Offices addressed to the Netherlands delegation, as set forth in the report of the Committee of Good Offices [S/1189] which has been circulated today to the members of the Council.

Alleged confusion about the existence of two committees and their respective functions has been used to justify obstruction of the work of the military observers. The Committee does not consider that there is confusion of a type which should delay it in the performance of its urgent duty to report. I quote again from the same letter reproduced in the report of the Committee of Good Offices:

"Not one military observer is yet in process of returning to the field, from which, as set forth in our letter of 23 December, the military observers were excluded by Netherlands Army officials soon after hostilities were begun. The Committee must emphasize that the passing of time and the progress of military action may well destroy the value to the Committee and to the Security Council of the direct observations of the military observers, by whom alone, in many cases, the Committee can procure the first-hand information needed for the reports called for by the resolution of the Security Council of 24 December."

However, the essential facts are clear from the Netherlands statements and Press reports. The Netherlands forces did not cease hostilities, and

sonnalités politiques arrêtées depuis le 18 décembre. Malheureusement, il n'a pas adopté la proposition des Etats-Unis tendant au retrait des forces néerlandaises. Je reviendrai ultérieurement sur cette question, mais pour le moment je m'occuperai uniquement de ce que le Conseil a formellement décidé.

Le 28 décembre [395ème séance] le Conseil de sécurité, observant que le Gouvernement des Pays-Bas n'avait pas encore remis en liberté le Président de la République d'Indonésie et les autres personnalités politiques, a adopté une nouvelle résolution [S/1164] invitant les Pays-Bas à mettre en liberté sans délai les prisonniers politiques et à faire rapport au Conseil de sécurité dans les vingt-quatre heures. Il a été difficile d'obtenir des renseignements de première main sur certains aspects de la situation à Java. Les observateurs militaires de la Commission de bons offices se trouvaient, d'après le rapport de celle-ci qui fait l'objet du document S/1166, "rassemblés à Batavia". Malgré les déclarations que le représentant des Pays-Bas au Conseil de sécurité a faites le 27 décembre [393ème séance] et aujourd'hui encore, il ressort du rapport de la Commission de bons offices en date du 7 janvier [S/1189] que rien n'a été fait pour que les observateurs militaires puissent retourner sur le théâtre des opérations.

Aucun observateur militaire n'est en ce moment en route vers le théâtre des opérations. Le Commandant en chef devait prendre une décision, mais on n'a reçu aucune communication de sa part. Cela est indiqué dans la lettre du 6 janvier adressée par la Commission de bons offices à la délégation néerlandaise et qui figure dans le rapport de la Commission [S/1189] distribué aujourd'hui aux membres du Conseil.

Pour justifier les entraves que l'on met à l'activité des observateurs militaires, on parle de la confusion qui résulterait, prétend-on, de l'existence de deux commissions et du chevauchement de leurs fonctions. De l'avis de la Commission, il n'existe aucune confusion qui soit de nature à retarder l'exécution de la tâche urgente qui lui incombe, à savoir, faire rapport au Conseil. Je citerai encore un passage de la même lettre qui figure dans le rapport de la Commission de bons offices:

"Aucun observateur militaire n'est en ce moment en route vers le champ des opérations duquel, comme le précise notre lettre du 23 décembre, les autorités militaires des Pays-Bas ont écarté tous les observateurs militaires peu après le début des hostilités. La Commission doit insister sur le fait que le temps et le développement des opérations militaires sont susceptibles de détruire, pour la Commission et pour le Conseil de sécurité, la valeur des observations directes des observateurs militaires; dans de nombreux cas, ce n'est que par l'intermédiaire des observateurs militaires que la Commission peut se procurer les renseignements de première main qui sont nécessaires pour l'élaboration des rapports demandés par la résolution du Conseil de sécurité du 24 décembre."

Cependant, les faits essentiels ressortent clairement des déclarations et des communiqués de presse émanant des Pays-Bas. Les forces néer-

the President of the Republic and his principal colleagues were not released. Instead, the Netherlands forces continued their advance and even now, although the Netherlands Government claims to have completed operations in both Java and Sumatra, its troops are continuing to mop up elements of the Republican Army resisting within territory assigned to Republican authority under the *Renville* truce arrangements. Thirteen or fifteen Republicans were released from house arrest on 24 December. However, the President of the Republic, the Prime Minister and other leaders were until recently in mountain resorts outside Java, hundreds of miles from the Republican capital of Jogjakarta. The letter from the Acting Chairman of the Netherlands delegation in Batavia, dated 28 December 1948 [S/1166], and the report of the Committee of Good Offices [S/1189] plainly reveal that the President and other Republican leaders were still under detention.

The statement of Mr. van Roijen that they have complete liberty on the island of Banka, while gratifying on humanitarian grounds, does not affect the fact that they are still, politically, prisoners.

The only action taken by the Netherlands Government apart from continuing police measures and handing out supplies of rice and cloth has been to send the Netherlands Prime Minister to Batavia, presumably in connexion with the establishment of a nominated interim Government, and to make general promises to this Council and to the world that all will be well for the Indonesian people. This is not the first time such assurances have been made.

What is the Council to do in this situation? Clearly, it cannot play the ostrich and bury its head in the sands of Lake Success, oblivious to defiance of its authority and the continuing threat to the peace. Clearly, it cannot simply leave its decisions, which all Members of the United Nations, including the Netherlands, have pledged themselves to accept and carry out under Article 25, to gather dust in the archives. The use of force cannot be condoned, nor can it be passed by in silence. Assurances alone are insufficient. Concrete action, evidence of good faith, and the creation of conditions of free negotiation are essential.

What was the basis of those decisions, taken only a few days ago in Paris? I suggest that they resulted from the conviction of the Council that the use of force was contrary to the Charter and that a just settlement in Indonesia could not be imposed by military action. No self-respecting Government will negotiate under duress, still less under coercion. The Australian Government is convinced that satisfaction of the legitimate aspirations of the Indonesian people, difficult while Netherlands forces surrounded the Republic and enforced an economic blockade, is

landaises n'ont pas cessé les hostilités, et le Président de la République ainsi que ses principaux collègues n'ont pas été remis en liberté. Bien au contraire, les forces néerlandaises poursuivent leur avance, et, même à présent, bien que le Gouvernement des Pays-Bas prétende avoir arrêté les opérations tant à Java qu'à Sumatra, ses troupes continuent à procéder à des opérations de nettoyage contre les éléments de l'armée républicaine qui résistent à l'intérieur du territoire attribué à l'autorité républicaine, par les dispositions de trêve signées à bord du *Renville*. Treize ou quinze Républicains qui étaient détenus chez eux ont été remis en liberté le 24 décembre. Mais le Président de la République, le Premier Ministre et d'autres personnalités politiques se trouvaient récemment encore dans des stations de montagne, loin de Java, à des centaines de kilomètres de la capitale républicaine de Djokjakarta. La lettre du Président par intérim de la délégation néerlandaise à Batavia en date du 28 décembre 1948 [S/1166] et le rapport de la Commission de bons offices [S/1189] montrent clairement que le Président et les autres dirigeants républicains sont toujours détenus.

La déclaration de M. van Roijen selon laquelle ils jouissent d'une liberté complète dans les limites de l'île de Banka, bien que satisfaisante sur le plan humanitaire, ne change rien au fait que, du point de vue politique, ils sont toujours prisonniers.

La seule mesure prise par le Gouvernement des Pays-Bas, en dehors du maintien des mesures de police et des distributions de riz et d'étoffes, a été d'envoyer le Premier Ministre des Pays-Bas à Batavia, probablement à l'occasion de l'établissement d'un prétendu Gouvernement provisoire choisi par les Hollandais et pour faire des promesses d'ordre général au Conseil de sécurité et au monde, en affirmant que tout ira bien pour les Indonésiens. Ce n'est pas la première fois que l'on donne de telles assurances.

Dans cette situation, que doit faire le Conseil? Il ne peut évidemment pas jouer à l'autruche et se cacher la tête dans les sables de Lake Success, en oubliant le défi porté à son autorité et la menace continue qui s'exerce contre la paix. Il ne peut évidemment pas laisser là simplement s'ensevelir, dans la poussière des archives, des décisions qu'il a prises et que tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, y compris les Pays-Bas, se sont engagés à accepter et à exécuter aux termes de l'Article 25. L'emploi de la force armée ne saurait être, ni excusé, ni passé sous silence. Les assurances, à elles seules, ne suffisent pas. Ce qu'il faut avant tout, ce sont des mesures concrètes, des preuves de bonne foi et l'établissement de conditions nécessaires à de libres négociations.

Quelle était la base de ces décisions, prises il y a quelques jours seulement à Paris? A mon avis, elles ont été adoptées parce que le Conseil était convaincu que l'emploi de la force est contraire à la Charte et qu'un juste règlement de la question indonésienne ne peut être imposé par la voie militaire. Aucun Gouvernement qui se respecte ne négociera sous la menace, et encore moins sous la contrainte. Le Gouvernement australien est convaincu que les aspirations légitimes du peuple indonésien, qu'il était déjà difficile de satisfaire lorsque les forces néerlandaises entou-

impossible so long as the Netherlands forces occupy Republican territory and hold Republican leaders as prisoners. Conditions of confidence must be restored, in which a settlement can be freely negotiated, and in which the wishes of the Indonesian people can be freely expressed. This can be secured only if three minimum requirements are satisfied: first, the Republican leaders must be given complete freedom; secondly, Netherlands troops must be withdrawn from the areas they have seized; thirdly, all negotiations must take place in the presence of the Committee of Good Offices.

In view of the apparent confusion regarding the respective roles of the Committee of Good Offices and the Consular Commission, the functions of the two bodies should be clarified, as suggested by the Committee and the Commission in their reports [S/1189 and S/1190] today. Perhaps the best procedure might be to transfer the functions of the consular body to the Committee, whose membership might at the same time be enlarged.

The Australian Government envisages two further steps which will be necessary to facilitate a final settlement: first, supervision of plebiscites and elections by the Committee of Good Offices; secondly, decisions by the Committee of Good Offices concerning the time-table of elections and the achievement of ultimate sovereignty by the United States of Indonesia.

These are not new proposals. They are principles which were freely accepted and agreed to by the Netherlands in the *Renville* Agreement, concluded under the auspices of the Council's Committee of Good Offices. Those principles were hailed by Council members at the time as a workable basis for a final settlement. They have been accepted by the Republic, which has the allegiance of tens of millions of the Indonesian people. It is the duty of the Council to see that they are not discarded in favour of dubious unilateral assurances after military intervention contrary to the principles of the Charter. The action of the Netherlands cannot be condoned. To ignore is to condone; to delay is to condone. The Council should not adjourn but should immediately consider measures it can take within its authority to bring peace to Indonesia and assurance to South East Asia.

Sir Benegal Rama RAU (India): I do not intend at this stage to make any lengthy statement. In fact, after the very able presentation of the case by the representative of the Republic of Indonesia and the brilliant analysis of the situation and the application of devastating logic by the representative of the Philippines, any lengthy statement on the merits of the case is probably unnecessary.

I should like, before I speak further on this subject, to explain the significance of some of the developments in Asia that have attracted considerable attention in Europe as well as in America. As the members of the Security Council know, the Prime Minister of India, Pandit Jawaharlal Nehru, has issued invitations to fif-

raient la République et pratiquaient un blocus économique, ne sauront être remplies tant que les forces néerlandaises occuperont le territoire de la République et maintiendront prisonniers ses dirigeants. Il faut une atmosphère de confiance dans laquelle un accord pourra être librement négocié et les Indonésiens pourront exprimer librement leurs vœux. Cela ne peut être fait que si les trois conditions primordiales suivantes sont satisfaites: en premier lieu, il faut rendre entière liberté aux dirigeants républicains; en deuxième lieu, les troupes néerlandaises doivent se retirer des régions qu'elles ont occupées; en troisième lieu, toutes les négociations doivent se dérouler en présence de la Commission de bons offices.

Etant donné la confusion qui semble régner en ce qui concerne les fonctions respectives de la Commission de bons offices et de la Commission consulaire, les fonctions de ces deux organes devraient être précisées, comme le suggèrent ces commissions elles-mêmes dans leurs rapports distribués aujourd'hui [S/1189 et 1190]. Peut-être la meilleure solution serait-elle de transférer les fonctions de la Commission consulaire à la Commission de bons offices en élargissant en même temps la composition de cette dernière.

Le Gouvernement australien envisage deux autres mesures qui seront nécessaires si on veut arriver à un accord final: contrôle des plébiscites et des élections par la Commission de bons offices; fixation par la Commission de bons offices de dates pour les élections et pour l'obtention par les Etats-Unis d'Indonésie de leur pleine souveraineté.

Ce ne sont pas là des propositions nouvelles. Ce sont les principes qui ont été librement acceptés et reconnus par les Pays-Bas dans l'Accord du *Renville*, conclu sous les auspices de la Commission de bons offices du Conseil de sécurité. Ce sont les principes de l'adoption desquels les membres du Conseil se sont félicités, car ils estimaient qu'ils pouvaient servir de base à un règlement définitif. Ce sont les principes qui ont été acceptés par la République, qui possède la confiance de dizaines de millions d'Indonésiens. C'est le devoir du Conseil de veiller à ce que ces principes ne soient pas, à la faveur d'une intervention militaire contraire aux principes de la Charte, remplacés par des promesses purement unilatérales et de valeur douteuse. L'action des Pays-Bas ne peut être excusée. Or, on l'excuserait si on l'ignorait; on l'excuserait aussi si l'on tardait à prendre une décision. Loin de lever la séance, le Conseil devrait, sans autre délai, commencer à étudier les mesures qu'il est en son pouvoir de prendre pour ramener la paix en Indonésie et la confiance dans l'Asie du Sud-Est.

Sir Benegal Rama RAU (Inde) (*traduit de l'anglais*): Je n'ai pas l'intention, à ce point de la discussion, de faire une longue déclaration. En fait, après l'excellent exposé de la question fait par le représentant de la République d'Indonésie et la brillante analyse de la situation qu'a faite, avec une implacable logique, le représentant des Philippines, toute déclaration détaillée sur les faits de la cause est probablement superflue.

J'aimerais, avant de poursuivre, préciser le sens de certains événements qui se déroulent en Asie et qu'on suit avec beaucoup d'attention, en Europe comme en Amérique. Comme les membres du Conseil de sécurité le savent, le Pandit Jawaharlal Nehru, Premier Ministre de l'Inde, a envoyé des invitations à quinze pays, y compris

teen countries, including Australia and New Zealand, to discuss the Indonesian problem. Most of the countries have already accepted the invitation and, as far as I know, none has so far declined. It is important that the scope of this conference should be clearly understood, so as to avoid any misapprehensions. I shall therefore read out an extract from the speech in which Pandit Nehru made the announcement regarding the conference. He stated as follows:

"We have seen the most naked and unabashed aggression and the use of armed might to suppress a people and a Government. We see attempts to revive the dying imperialism and colonialism. That this imperialism will die I have no doubt, but there is danger now that in the process of fading away, it might bring catastrophe on a large scale in its train."

Pandit Nehru then stated that it was of vital importance that the countries concerned should all confer together and that all freedom-loving countries should co-operate in protecting freedom from this onslaught. If this was not done now, he said, the consequences would be disastrous for the world. This co-operation, he explained, should be within the framework of the United Nations. It is this last statement that I wish to emphasize. Fears have been expressed in some quarters that this conference might be intended to sidetrack or by-pass the United Nations. There is no such intention. India has always supported the United Nations very strongly, and it is India's desire to co-operate fully with the Security Council in any effective measures it may take with the object of solving this difficult problem on a satisfactory basis.

As I have stated, I do not wish to spend very much time in explaining the position in regard to the resolution passed some time ago by the Security Council, because that work has been done by the previous speakers, by the representatives of Australia and of the Philippines and the representative of the Republic of Indonesia.

There is no doubt that that resolution has not been carried out by the Netherlands Government. Nor is it possible, if I may say so, to carry out the cease-fire order without removal of the troops to their original lines. What has happened in Indonesia? The Netherlands Government has attacked the cities and the Indonesian forces have offered no resistance, but have withdrawn from the cities and organized themselves into small guerrilla bands. I notice from the statement just made by the representative of the Netherlands that his Government says that it will fulfil the cease-fire order but will reserve the liberty to carry out "mopping-up" operations against the guerrilla bands. What does that mean in practice? Can anybody say that the Netherlands Government has carried out this resolution so far as the cease-fire order is concerned? These "mopping-up" operations are directed against the Indonesian forces, but organized on a different basis, owing to pressure of circumstances. That is the position in regard to the cease-fire order.

l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pour les convier à une conférence qui examinerait la question indonésienne. La plupart des pays ont déjà accepté cette invitation, et, à ma connaissance, aucun refus ne s'est encore produit. Pour éviter tout malentendu, il est important qu'on comprenne bien la portée de cette conférence. Je vais donc lire un extrait du discours par lequel le Pandit Nehru a annoncé la convocation de la conférence. Voici ce qu'il a dit:

"Nous avons été témoins de l'agression la plus brutale et la plus cynique et de l'emploi de la force armée pour faire disparaître un peuple et un Gouvernement. Nous assistons à une tentative de faire renaître l'impérialisme et le colonialisme mourants. Je n'ai aucun doute que cet impérialisme finira par disparaître, mais, dans son processus de désintégration, il risque à l'heure actuelle de provoquer une vaste catastrophe."

Le Pandit Nehru a déclaré ensuite qu'il était d'une importance primordiale pour les pays intéressés de se consulter et pour tous les pays épris de liberté de coopérer pour protéger la liberté contre cet assaut. Si cela n'est pas fait et fait maintenant, a-t-il dit, il en résultera des conséquences désastreuses pour le monde. Cette coopération, a-t-il précisé, devrait s'effectuer dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. C'est sur cette dernière déclaration que je veux insister. On a exprimé, dans certains milieux, la crainte que, en convoquant cette conférence, nous n'ayons eu pour but de reléguer au second plan l'Organisation des Nations Unies ou d'ignorer son autorité. Nous n'avons point d'intention de cette nature. L'Inde a toujours soutenu énergiquement l'Organisation des Nations Unies, et elle désire coopérer pleinement avec le Conseil de sécurité pour toutes les mesures effectives qu'il peut prendre afin de résoudre ce difficile problème d'une manière satisfaisante.

Comme je l'ai indiqué je ne désire pas consacrer beaucoup de temps à une analyse de la situation qui s'est créée à la suite de l'adoption, par le Conseil de sécurité, de sa récente résolution; cela a été fait par les orateurs précédents, par les représentants de l'Australie et des Philippines, et par le représentant de la République d'Indonésie.

Il est évident que cette résolution n'a pas été exécutée par le Gouvernement des Pays-Bas. D'autre part, je n'irai pas trop loin en disant qu'il est impossible d'appliquer l'ordre de cesser le feu tant que les troupes n'auront pas été ramenées à leurs positions de départ. Qu'est-il arrivé en Indonésie? Le Gouvernement des Pays-Bas a attaqué les villes; sans offrir de résistance, les forces indonésiennes se sont retirées de ces villes et se sont organisées en petites troupes de guérillas. Je remarque que, par l'organe de son représentant, le Gouvernement des Pays-Bas nous a déclaré qu'il se conformera à l'ordre de cesser le feu, mais se réservera la faculté de procéder à des "opérations de nettoyage" contre les troupes de guérillas. Que cela signifie-t-il en pratique? Peut-on dire que le Gouvernement des Pays-Bas applique cette résolution prescrivant de cesser le feu? Ces "opérations de nettoyage" sont dirigées contre les forces indonésiennes, mais, en raison de la pression des événements, elles revêtent une forme différente. Telle est la situation en ce qui concerne l'ordre de cesser le feu.

With regard to the release of the leaders of the Republic of Indonesia, I need hardly say anything, because it is very clear, even from the statement of the representative of the Netherlands, that that order has not been carried out. When the principal leaders are confined to a small island and deprived of all contact, the word "liberty" as applied to their situation is meaningless, and it is really an insult to the intelligence of the Security Council when the representative of the Netherlands says that his Government has carried out the resolution on this point.

At the end of his statement, the representative of the Netherlands stated the intentions of his Government. He said that it was the sincere wish of the Netherlands Government "that within a few weeks an Indonesian federal government be created, to take upon itself the responsibilities and to carry out the duties inherent in democratic government".

Can anyone believe in the sincerity of the Netherlands Government? The leaders of the Republic of Indonesia are confined to a small island; they are to be cut off from all direct contact with their followers—who form the majority in these islands—and the Netherlands Government says it is going to set up a government on a democratic basis. I really cannot understand how such a thing is possible under the conditions which the Netherlands Government is determined to impose.

I do not wish to say very much about the resolution, for it is impossible for anybody to argue that that resolution has been carried out, but I wish to say something of the repercussions of this problem on Europe. I need not say very much on the repercussions on Asia.

Members of the Council already know that a conference of all the Asian countries and some other countries will meet in New Delhi to consider the whole position. The promptness with which these invitations have been accepted is an indication of the gravity of the situation. Our Prime Minister was in no way exaggerating the situation when he said that if no effective measures are taken the consequences will be disastrous for the whole of Asia and for the whole of the world.

Let me say a few words, however, on the repercussions of this problem on the European situation. This country, which is the aggressor, is a member of the Western European Union or the North Atlantic Pact, as it is sometimes called. This development in Asia raises the question: what are the implications of this Pact? We are naturally inclined to wonder whether under cover of the security afforded by the Pact one of the parties to it is to be allowed to create insecurity elsewhere and to become a menace to world peace. Undoubtedly, attempts will be made to obtain the support of other Powers to the Union, and I am sure that this aspect of the question will be carefully considered by those Powers which are not now members of the Union before they decide to lend their support to the Union.

The second point arises in regard to the assistance given under the Marshall Plan to the West-

En ce qui concerne la mise en liberté des dirigeants de la République d'Indonésie, je n'ai presque rien à dire, car, de la déclaration même du représentant des Pays-Bas, il ressort clairement que cet ordre n'a pas été exécuté. Ces dirigeants sont isolés dans une petite île et privés de tout contact avec le monde extérieur. Aussi est-il absurde de parler de liberté à leur propos, et c'est en réalité faire insulte à l'intelligence du Conseil de sécurité que de dire, comme l'a fait le représentant des Pays-Bas, que son Gouvernement s'est conformé, à ce point de vue, aux décisions du Conseil.

A la fin de sa déclaration, le représentant des Pays-Bas a exposé les intentions de son Gouvernement. Il a déclaré que le Gouvernement des Pays-Bas désirait sincèrement que, "dans quelques semaines, un gouvernement fédéral indonésien soit créé qui prenne lui-même les responsabilités et accomplisse les fonctions inhérentes à un gouvernement démocratique".

Peut-on croire à la sincérité du Gouvernement des Pays-Bas? Les dirigeants de la République d'Indonésie sont isolés dans une petite île; ils n'auront aucun rapport direct avec leurs partisans, qui forment la majorité de la population de l'archipel. Cela n'empêche pas le Gouvernement des Pays-Bas de dire qu'il va établir un gouvernement sur une base démocratique. Je ne peux vraiment pas comprendre comment cela serait possible dans les conditions que le Gouvernement des Pays-Bas est décidé à imposer.

Je n'ai pas grand-chose à dire à propos de cette résolution, car il est impossible de prétendre qu'elle ait été exécutée, mais je désire ajouter quelques mots sur les répercussions que ce problème peut avoir en Europe. Il est inutile de s'étendre sur ses répercussions en Asie.

Les membres du Conseil savent déjà qu'une conférence, à laquelle prendront part tous les pays asiatiques et quelques autres pays, se réunira prochainement à la Nouvelle-Delhi pour étudier tous les aspects de la situation. La rapidité avec laquelle les invitations à cette conférence ont été acceptées révèle toute la gravité de la situation actuelle. Notre Premier Ministre n'exagérât nullement lorsqu'il a déclaré, que si on ne prenait pas de mesures efficaces, les événements actuels auraient des conséquences désastreuses pour l'Asie tout entière et le reste du monde.

Mais qu'il me soit permis de dire quelques mots des répercussions de ce problème sur la situation européenne. Le pays qui s'est rendu coupable d'agression est membre de l'Union occidentale, c'est-à-dire qu'il a adhéré à ce qu'on appelle parfois le Pacte de l'Atlantique. Avec les événements qui viennent de se dérouler en Asie, une question se pose: qu'implique donc ce Pacte? Nous sommes naturellement portés à nous demander si l'une des parties à ce Pacte, forte de la sécurité qui lui est assurée, peut être autorisée à créer des conditions d'insécurité dans d'autres pays et à menacer la paix mondiale. Sans aucun doute, ce pays s'efforcera d'obtenir l'appui d'autres Puissances affiliées à cette Union; je suis sûr que c'est là un aspect de la question auquel les Puissances qui n'ont pas adhéré à l'Union prêteront la plus grande attention, avant de décider de soutenir cette Union.

Une autre question se pose à propos de l'aide accordée aux Puissances occidentales pour le

ern Powers for the rebuilding of their economic structure. It is not a question of using the Marshall Plan or Marshall Plan aid as an instrument of political pressure. No modern warfare can be carried on without adequate economic resources. Indonesia and the other countries seriously affected by this development are surely justified in requesting the United States of America to consider whether it should continue to provide resources for a country which is utilizing these resources for reviving imperialism in East Asia. The magnanimous gesture implied in the Marshall Plan on the part of the United States was designed as a contribution to world peace, and one of the recipient countries is defeating the objects of the European Recovery Programme by creating conditions in another part of the world that would have serious international repercussions. Surely, there is justification for considering whether the continuation of that aid to the Netherlands is justified.

I do not wish to put forward at this stage any concrete proposals for the solution of this problem. It is a matter that should be discussed and considered outside the Security Council before any suggestions are put forward here. I should, however, like to impress upon the Council the gravity and the urgency of the situation. I do so because such informal conversations as I have heard have left me somewhat pessimistic. Some have referred to the healing qualities of time. They think that if you allow things to drift, the solution will ultimately be found somehow or other. Whenever this argument is produced, I am reminded of a very striking passage in one of the writings of the late Lord Keynes, the great economist. He was referring to the attitude of his fellow economists during the acute world crisis in the thirties. I do not remember his exact words, for I am quoting from memory, but he said something to this effect: We economists are setting ourselves too easy and too futile a task if, during a period of acute depression, all that we can tell the world is that in the long run things will be all right and that the period of depression will be followed by a boom. What consolation is it to the sailor on a ship sinking in a stormy sea to be told that in the long run the ocean will be flat? In the long run, we are all dead.

If today, for any reason, we hesitate to take any action and if for any reason the Security Council does not accept this challenge, the consequences will be of a very serious character. Not only will Indonesian independence be dead, but this inaction will deal a fatal blow to the effectiveness of the Security Council and of the whole United Nations.

I hope that the response of the Security Council to this challenge thrown out by the Netherlands Government will be swift and effective and that it will act as a deterrent to other aggressors in the future.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypt): My intention today is to make only a preliminary statement regarding the question now before the Security Council.

relèvement de leur économie au titre du plan Marshall. Il ne s'agit pas de se servir du plan Marshall ou de l'aide prévue par ce plan à des fins de pression politique. La guerre moderne est impossible sans ressources économiques suffisantes. Il est certainement légitime que l'Indonésie et les autres pays gravement touchés par les événements actuels prient les Etats-Unis d'Amérique d'examiner s'il est opportun de continuer à fournir des ressources à un pays qui se sert de ces ressources pour raviver l'impérialisme en Asie orientale. Le geste magnanime que constitue, de la part des Etats-Unis, le plan Marshall, était une contribution à la paix mondiale; or, l'un des pays bénéficiaire du plan fait obstacle à la réalisation des buts du Programme de reconstruction européenne en provoquant dans une autre partie du monde une situation dont les répercussions sur le plan international risquent d'être très graves. On est certainement en droit de se demander s'il faut continuer à faire bénéficier les Pays-Bas de l'aide prévue par le plan Marshall.

Je ne désire présenter en ce moment aucune proposition concrète en vue de la solution du problème. C'est là une question qu'il faut débattre et examiner en dehors du Conseil de sécurité, avant de présenter de propositions au Conseil même. Je voudrais cependant souligner devant le Conseil la gravité et le caractère d'urgence de la situation. Je le fais parce que les conversations officieuses que j'ai pu entendre m'ont laissé un certain pessimisme. Certains ont vanté les effets salutaires de la temporisation. Ils pensent que, si on laisse les choses traîner en longueur, on ne peut manquer d'arriver d'une façon ou d'une autre à une solution. Chaque fois que j'entends soutenir cette thèse, il me vient à l'esprit un remarquable passage d'un ouvrage du grand économiste disparu, Lord Keynes, où il est question de l'attitude observée par les économistes au cours de la grave crise mondiale des années 1930. Je ne me souviens pas exactement des termes qu'il a employés, car je cite de mémoire, mais voici à peu près ce qu'il a dit: nous autres économistes, nous nous assignons une tâche trop facile et trop futile si tout ce que nous pouvons dire au monde, en période de dépression grave, est que les choses finiront par s'arranger, et que, à la période de crise, succédera une vague de prospérité. Quelle consolation est-ce pour un marin dont le bateau sombre au cours d'une tempête de s'entendre dire qu'à la longue le calme reviendra? A ce moment-là, il sera mort.

Si, aujourd'hui, pour une raison ou pour une autre, nous hésitons à agir, et si le Conseil de sécurité ne se montre pas à la hauteur de la situation, il en résultera des conséquences extrêmement graves. Non seulement l'Indonésie aura perdu son indépendance, mais encore nous aurons, par notre inaction, porté un coup fatal à l'efficacité du Conseil de sécurité et de l'Organisation des Nations Unies tout entière.

J'espère que la réponse du Conseil de sécurité au défi que lui a lancé le Gouvernement des Pays-Bas sera rapide et efficace et qu'elle sera susceptible de décourager tout autre agresseur éventuel.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypte) (*traduit de l'anglais*): Je n'ai l'intention de faire aujourd'hui qu'une déclaration préliminaire sur le problème dont s'occupe en ce moment le Conseil de sécurité.

In the Security Council and outside the Security Council, Egypt has always looked with concern on the Indonesian question. It is a matter of peace and liberty; a matter of a people struggling in order to retain their identity and to live in a new world which is supposed to be the world of the United Nations and of the Charter, a world which has emerged from the entanglements and ambitions of imperialism, of colonialism and of spheres of influence.

The matter before us now is perhaps symptomatic of one of the most serious diseases affecting our endeavours to establish a world of peace. This disease might be described as the one of *fait accompli*. We have witnessed more than one instance in which acquiescence and submission have been given to *faits accomplis*, whether good or bad, and in many cases it has been a very bad *fait accompli*.

We realize that the Security Council has made some sincere endeavours to face its responsibilities in connexion with the question of Indonesia. However, these endeavours have been neither ample nor steady nor unhesitant, nor have they been able, even partly, to cope with the seriousness of the situation.

On 22 December the Security Council had before it the joint draft resolution submitted by the delegations of Colombia, Syria and the United States [S/1142]. That draft resolution was not strong enough, but even that was not adopted by the Security Council. It was watered down into a resolution which was adopted on 24 December [S/1150]. The sub-paragraph concerning the withdrawal of forces to previous positions was not adopted. As a result of this and other omissions and changes, we have the weak resolution of 24 December which does speak of the cessation of hostilities and of the immediate release of the President and other political prisoners who have been arrested since 18 December. However, even that weak resolution has not been implemented. This cannot be denied by anyone, including the representative of the Netherlands.

The cessation of hostilities has been taken up in a very curious manner. The Netherlands Government, I regret to say, has picked and chosen. It wants to cease fire where it likes, and not to cease fire where it does not like. Even the release of the political prisoners is being made a mockery. How long this state of affairs will prevail I do not know. I wish it would not be long; I hope it will not be long.

Two alternatives confront us. We can submit to force, to a *fait accompli*; or the United Nations and its Members, and particularly the Security Council and its members, can face their responsibilities under the Charter of the United Nations. I do not recommend hasty decisions, but this matter has been under discussion and examination by the Security Council for many months. For how many more months will it continue? What are we waiting for? Is there any ambiguity or misunderstanding about the facts of the situation, or the stipulations of the Charter, or the responsibilities of the members of the Security Council and the Security Council as

Dans le cadre du Conseil de sécurité comme en dehors de ce Conseil, l'Égypte a toujours envisagé la question indonésienne avec préoccupation. La paix et la liberté sont en jeu. Un peuple lutte pour conserver sa personnalité, pour vivre dans un monde nouveau qui est censé être le monde des Nations Unies et de la Charte, et qui vient de se libérer d'un système compliqué d'impérialisme, de colonialisme et de sphères d'influence.

La question qui nous occupe est, peut-être, caractéristique de l'un des maux les plus graves qui nous atteignent lorsque nous nous efforçons d'établir la paix mondiale, et que l'on pourrait appeler le mal du fait accompli. Bien des fois on s'est incliné devant le fait accompli, bon ou mauvais, et, dans bien des cas, il était vraiment mauvais.

Nous nous rendons compte que le Conseil de sécurité a accompli de sincères efforts pour s'acquitter de ses responsabilités en ce qui concerne la question indonésienne. Cependant, ces efforts n'ont été ni suffisants, ni durables, ni soutenus, et n'ont été aucunement en rapport avec la gravité de la situation.

Le 22 décembre, le Conseil de sécurité a été saisi d'un projet de résolution commun présenté par les délégations de la Colombie, de la Syrie et des États-Unis [S/1142]. Même ce projet de résolution, qui n'était pas assez énergique, n'a pas été adopté par le Conseil de sécurité. Il a été édulcoré et est devenu la résolution qui a été adoptée le 24 décembre [S/1150]. L'alinéa qui concernait le retrait des troupes sur les positions qu'elles occupaient auparavant n'a pas été adopté. En conséquence de cela et d'autres omissions et modifications, nous en sommes arrivés à la faible résolution du 24 décembre, où il est question de cessation des hostilités et de mise en liberté immédiate du Président de la République d'Indonésie et des autres prisonniers politiques détenus depuis le 18 décembre. Mais même cette résolution, si faible qu'elle soit, n'a pas été appliquée. Personne ne peut affirmer le contraire, et le représentant des Pays-Bas lui-même ne pourra le nier.

Le problème de la cessation des hostilités a été traité de façon très curieuse. Le Gouvernement des Pays-Bas, j'ai le regret de le dire, agit selon son bon plaisir. Il cessera le feu là où cela lui convient, et ne le cessera pas là où cela ne lui convient pas. Même la libération des prisonniers politiques n'est qu'un simulacre. J'ignore combien de temps durera cet état de choses. Je souhaite et j'espère que ce ne sera pas longtemps.

Nous nous trouvons en présence de l'alternative suivante: nous incliner devant la force et le fait accompli; ou bien faire face aux responsabilités qui incombent à l'Organisation des Nations Unies et à ses Membres, et notamment au Conseil de sécurité et à ses membres, en vertu de la Charte des Nations Unies. Je ne suis pas en faveur de décisions hâtives, mais il y a des mois que le Conseil de sécurité étudie cette question. Combien de mois encore lui faudra-t-il? Qu'attendons-nous donc? Y a-t-il quelque équivoque, quelque méprise sur les faits de la cause, les stipulations de la Charte et les responsabilités des membres du Conseil de sécurité et du Conseil

a whole? I do not think there could be any doubt on any of these points.

I shall speak a little more frankly than I have done during the last few minutes. It might be said by some that the United Nations has no armed force at its disposal in order to handle such situations; that it has no other means for the handling of such situations. Concerning armed force, the responsibilities of the members of the Security Council and of the Members of the United Nations arise not only from Article 43, but also from Article 106 pending the implementation of Article 43. I hope we shall not reach the stage at which resort to either Article will be necessary. I sincerely hope not. Meanwhile, I think the least the Security Council can do is to take a much firmer stand than it has taken hitherto, not only in the interest of the unfortunate people of Indonesia, but, I submit, in the interest of the Netherlands itself.

The Netherlands Government seems to find some difficulty in crossing the bridge over the gap between the old era of colonialism and imperialism and the new era in which we are supposed to live, namely, the era of the United Nations and of freedom, equality of opportunity and the right of developing people—not suppressed people, but developing people, freely breathing people. I again submit that it might be helpful to the Netherlands itself if the Security Council insisted upon these ingredients of freedom being instilled into its relations with the unfortunate people of Indonesia.

Can we hope that troops will be withdrawn to previous positions, that political prisoners will be released, that the Republic of Indonesia will be afforded the atmosphere and opportunity of living and functioning, and that no more military aid of any kind or form will be given to the Netherlands Government which might help it to wage still further war against the people of Indonesia? Can we hope that the future negotiations will be carried out under the supervision and auspices of the United Nations, free of pressure and of untoward influences which are apt to distort them and to make of them something other than serious negotiations?

I shall not speak any further on this matter today, but I reserve the right of my delegation to ask permission to intervene on a future occasion.

The PRESIDENT: Unless other members of the Council or those who are participating in our debate under Article 31 wish to speak, it will be necessary to adjourn this meeting now. We have had a number of important statements and we have also received reports from the representatives of the Council on the spot. I refer to the Committee of Good Offices and the Consular Commission, and it seems that the members of the Council will wish to have an opportunity to study this material. Furthermore, as the representative of India has so rightly observed, we shall need also to have the benefit of consultation with others before the Council can continue its

considéré dans son ensemble? Je ne pense pas qu'il puisse exister de doute sur aucun de ces points.

Je voudrais m'exprimer maintenant avec plus de liberté que je ne l'ai fait au cours des dernières minutes. D'aucuns disent peut-être que l'Organisation des Nations Unies ne dispose pas de forces armées lui permettant de faire face à des situations de ce genre et qu'elle n'a pas à sa disposition d'autres moyens. En ce qui concerne la force armée, les responsabilités des membres du Conseil de sécurité et des Membres de l'Organisation des Nations Unies découlent, non seulement de l'Article 43, mais également de l'Article 106, en attendant la mise en œuvre de l'Article 43. J'espère qu'il ne deviendra pas nécessaire de recourir à l'un ou l'autre de ces Articles. Je l'espère vivement. Mais, en attendant, le moins que le Conseil de sécurité puisse faire est d'adopter une position beaucoup plus ferme que celle qui a été la sienne jusqu'à présent, et ce, non seulement dans l'intérêt du malheureux peuple indonésien, mais dans celui des Pays-Bas eux-mêmes.

Le Gouvernement des Pays-Bas semble éprouver quelque difficulté à franchir le fossé entre l'âge révolu du système colonial et impérialiste de l'ère nouvelle dans laquelle nous sommes censés vivre, c'est-à-dire l'ère des Nations Unies, l'ère de liberté, d'égalité et du droit à se développer de peuples qui ne sont plus opprimés, mais qui respirent librement. Il me semble que les Pays-Bas eux-mêmes auraient tout intérêt à ce que, sur l'initiative du Conseil de sécurité, ces éléments de liberté apparaissent dans les rapports qu'ils entretiennent avec le malheureux peuple indonésien.

Pouvons-nous espérer que les troupes seront ramenées sur les positions qu'elles occupaient précédemment, que les prisonniers politiques seront libérés, que la République d'Indonésie jouira d'un climat où elle pourra vivre et fonctionner et que le Gouvernement des Pays-Bas ne recevra plus aucune aide militaire qui lui permettrait de continuer à combattre le peuple d'Indonésie? Pouvons-nous espérer que, à l'avenir, les négociations se dérouleront sous la surveillance et sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, en dehors de toute pression et de toute influence néfaste capable de les dénaturer et de leur ôter tout sens?

Je n'en dirai pas davantage aujourd'hui, mais je réserve à ma délégation le droit de reprendre la parole ultérieurement.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): A moins que d'autres membres du Conseil de sécurité ou des représentants des nations invitées en vertu de l'Article 31 de la Charte à participer à nos discussions ne désirent prendre la parole, il conviendrait de lever maintenant la séance. Nous avons entendu un certain nombre de déclarations importantes, et nous avons reçu des rapports des représentants du Conseil de sécurité qui sont sur place. J'entends par là la Commission de bons offices et la Commission consulaire. Il est probable que les membres du Conseil voudront disposer d'un certain temps pour étudier ces documents. Ainsi que l'a si justement fait observer

deliberations usefully on this very important question of Indonesia.

I suggest, therefore, that the Council should adjourn now and should continue this discussion on Tuesday, 11 January, at 3 p.m. Unless I hear objections, the Council will now adjourn and meet as I have suggested.

Mr. MAKIN (Australia): I am somewhat diffident about intruding at this moment, but I am wondering whether it would not be possible, in view of the urgency of this matter, for the Security Council to meet on Monday, 10 January. As the members of the Council will realize, delays that may take place are only going to add to the difficulties of this situation and, as I mentioned this afternoon, the situation is one in which we should take the most immediate action possible. I am most anxious that the Council should meet at the earliest possible moment. Therefore, I seek guidance from the President regarding the possibility of resuming the discussion on Monday.

The PRESIDENT: I have consulted the members of the Security Council and in some cases it has been indicated that it would be advisable to have Monday available for other inquiries and consultations and that we could proceed much more usefully if we allowed those discussions to take place and met again on Tuesday. However, I am in the hands of the Council. I fully realize, and I think every member of the Council realizes, that it is vitally important that no time should be lost. The point I have tried to make is that time is not being lost and that we shall have a better opportunity to proceed usefully and with more complete information if we meet on Tuesday as I have suggested.

As no member of the Council wishes to speak on this subject, we shall meet on Tuesday, 11 January, at 3 p.m.

The meeting rose at 6 p.m.

le représentant de l'Inde, il nous sera également nécessaire de procéder à d'autres consultations avant que le Conseil puisse continuer utilement l'examen de l'importante question indonésienne.

Je propose donc de lever maintenant la séance et de reprendre la discussion le mardi 11 janvier à 15 heures. A moins qu'il n'y ait d'objections, la séance va donc être levée et le Conseil se réunira à la date que j'ai proposée.

M. MAKIN (Australie) (*traduit de l'anglais*): J'hésite quelque peu à prendre la parole à l'heure actuelle, mais je me demande s'il ne serait pas possible, étant donné l'urgence de la question, que le Conseil de sécurité se réunisse le lundi 10 janvier. Les membres du Conseil se rendent compte que tout retard ne peut qu'aggraver la situation actuelle, et, ainsi que je l'ai fait remarquer cet après-midi, les circonstances sont telles que des mesures immédiates s'imposent. J'ai le plus vif désir de voir le Conseil se réunir dans le plus bref délai. Je demande donc au Président s'il est possible de reprendre l'examen de cette question lundi.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'ai demandé l'avis des membres du Conseil de sécurité, et certains ont jugé souhaitable que la journée du lundi soit réservée à des entretiens et des recherches supplémentaires. Il semble qu'il serait préférable de permettre à ces discussions d'avoir lieu et de nous réunir le mardi. Cependant, c'est au Conseil qu'il appartient de prendre une décision. Je comprends parfaitement — et je suis certain que tous les membres du Conseil le comprennent également — qu'il est essentiel de ne pas perdre de temps. J'ai voulu souligner qu'il n'y aura pas de perte de temps et qu'il sera plus utile de nous réunir mardi comme je l'ai proposé, car nous aurons alors des renseignements plus complets à notre disposition.

Aucun membre du Conseil ne désirant prendre la parole, la prochaine séance aura lieu le mardi 11 janvier, à 15 heures.

La séance est levée à 18 heures.